

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation
9.11.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 26

L'an deux mille vingt trois
le quinze novembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET,
M. RIGAULT, M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLON,
Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme LEGEARD, M. AUCHER, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. BONNET

Pouvoir de Mme Nathalie LEGEARD à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Francis AUCHER à M. Jean-Louis DOUX

Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :

Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays Loudunais

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

L'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, venu ajouter un article L. 5211.39 au Code Général des Collectivités Territoriales, impose à tous les EPCI comportant au moins une commune de plus de 3 500 habitants d'adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de leur EPCI.

Ce rapport d'activité est présenté à l'assemblée délibérante du groupement puis fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres à leur conseil municipal.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal de Loudun prend acte du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays Loudunais

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 24 NOV. 2023

Publié le : 24 NOV. 2023

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20231115-2023-7-11-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Rapport d'activités 2022



Compte rendu de l'assemblée générale des communes du Pays Loudunais

Sommaire



Le Pays Loudunais.....	p. 3
La Gouvernance.....	p. 4
Projet de territoire du Pays Loudunais.....	p. 7
Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).....	p. 7
Organisation des services.....	p. 8

ACTIVITÉ DES SERVICES

Pôle ressources

Finances et Marchés publics.....	p. 9
Ressources humaines.....	p. 11
Informatique.....	p. 13
Communication.....	p. 15

Pôle culture, sports et coopération décentralisée

Affaires culturelles.....	p. 16
Soutien aux associations culturelles.....	p. 19
Coopération décentralisée.....	p. 19
Sports.....	p. 20

Pôle développement social, éducation, familles et santé

Éducation-Jeunesse.....	p. 21
Familles - Parentalité.....	p. 24
Contrat Local de Santé (CLS).....	p. 26

Pôle développement économique et touristique

Développement économique.....	p. 29
Office de tourisme du Pays Loudunais.....	p. 32

Pôle patrimoine et développement durable

Gestion des déchets.....	p. 34
Gestion des milieux aquatiques.....	p. 38
Eau et assainissement.....	p. 38
Aire d'Accueil des Gens du Voyage.....	p. 39
Entretien des patrimoines bâti et naturel.....	p. 40
Valorisation du patrimoine de Pays.....	p. 41
Aménagement durable du territoire.....	p. 43
Aménagement numérique.....	p. 45

Pays Loudunais



45 COMMUNES
(et 7 associées)



24 350 HABITANTS

(suivant données INSEE date de référence statistique 2020)

Les Compétences

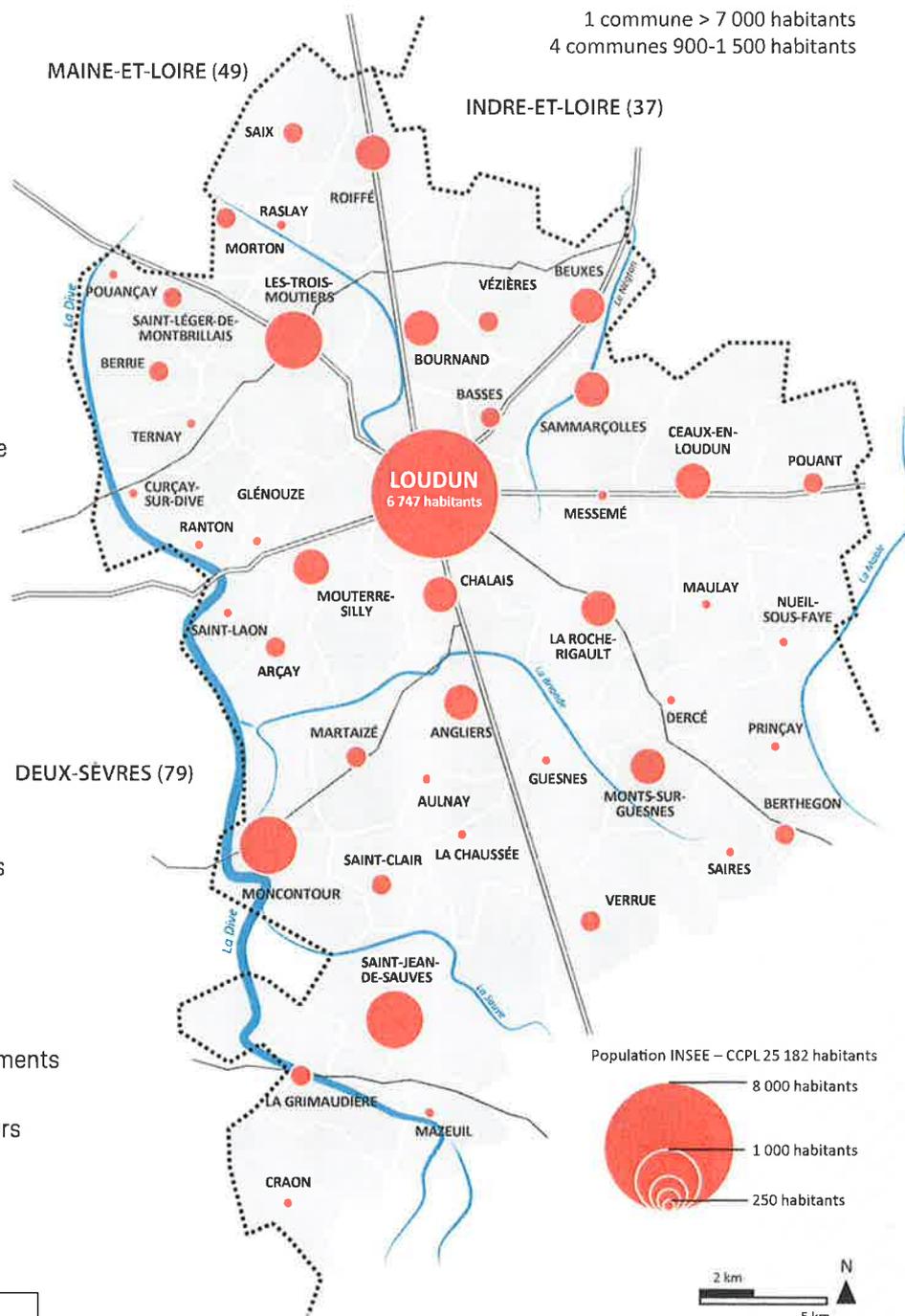
exercées par la Communauté de communes du Pays Loudunais

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et promotion touristique - Gestion de l'Office de tourisme
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Déchets
- GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*)
- Eau - Assainissement

SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et la mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements scolaires, sportifs et culturels d'intérêts communautaires
- Politique de la ville
- Aménagement numérique
- Démographie médicale
- Construction, entretien et gestion d'équipements touristiques
- Animation touristique et soutien aux porteurs de projets
- Actions culturelles et vie associative
- Scolaire et périscolaire
- Petite enfance et soutien à la parentalité



La Gouvernance

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230919-CC-2023-09-162b-DE
Date de télétransmission : 02/10/2023
Date de réception préfecture : 02/10/2023

Le conseil communautaire

Il est composé de 67 élus communautaires, se réunit au minimum 4 fois par an pour débattre et décider des grands enjeux et grandes orientations politiques du territoire que sont les budgets (*emplois*), la stratégie fiscale et financière, l'aménagement du territoire (*ex. mobilités*), les politiques environnementales (*PCAET*). Il peut néanmoins se saisir des sujets délégués au bureau communautaire relatif au fonctionnement et à la gestion du patrimoine.

Le conseil communautaire s'est réuni six fois en 2022, le 9 mars, 12 avril, 5 juillet, 30 août, 27 septembre et le 6 décembre.

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Joël DAZAS
Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais
Maire de Loudun



Édouard REHAUD
2^e Vice-Président
Aménagement du territoire
Collaboration des municipalités
Maire de Mauzé-Toulon



Marie-Jeanne BELLAMY
2^e Vice-Présidente
Promotion et développement
économique
Maire des Trés-Moutiers
Conseillère Unagrlémentaire



Bruno LEFEBVRE
3^e Vice-Président
Environnement
Maire de Courçay-sur-Indre



Sylvie BARILLOT
4^e Vice-Présidente
Jeunesse
Mairie de Sirey



Gilles ROUX
2^e Vice-Président
Services à la population
et aux familles
1^{er} Adjoint de Loudun



Laurence MOUSSEAU
1^{ère} Vice-Présidente
Santé et développement social
1^{er} Adjointe de Loudun



Frédéric MIGNON
2^e Vice-Président
Culture patrimoine et
coopération décentralisée
Maire de Princay



Nathalie BASSEREAU
Maire d'Anglesse



Pascal BRAULT
Maire de La Roche-Pigault



James GARAUULT
Maire de La Roche-Pigault



Jean-Pierre JAGER
4^e Adjoint de Loudun



Bernard JAMAIN
Maire de Chalais



Werner KERVAREC
Maire de Guénesses



Christian MOREAU
Maire de Saint-Jean-de-Sauves



Philippe RIGAUULT
3^e Adjoint de Loudun



Claude SERGENT
Maire de La Gimaudière



Michel SERVAIN
Maire de Rastay



Bernard SONNEVILLE-COUPÉ
1^{er} Adjoint des Trés-Moutiers



Louis ZAGAROLI
1^{er} Adjoint de Moncontour

CONSEILLER·ÈRES COMMUNAUTAIRES



Alain NOÉ
Maire d'Acéty



Jacky GUIGNARD
Maire d'Aulnay



Monique VIVION
Maire de Basses



Jean-Paul FULNEAU
Maire de Bessin



Jean-Roch THIOLET
Maire de Bastugon



Robert MONERRIS
Maire de Bouvès



Patricia CHAMPIGNY
Maire de Bournaud



Jean-Jacques BOURREAU
1^{er} Adjoint de Bournaud



Régis SAVATON
Maire de Couzein-Louroux



Evlyne VALENÇON
Maire de Crain



Christophe BRUNEAU
Maire de Darçay



Quentin SIGONNEAU
Maire de Glanoux



Alain LEGRAND
Maire de La Chaussée



Nathalie LEGEARD
3^e Adjointe de Loudun



Bernadette VAUCELLE
3^e Adjointe de Loudun



Pierre DUCROT
6^e Adjoint de Loudun



Nicole BONNET
2^e Adjointe de Loudun



Jacques VIVIER
Counillier municipal
Maire délégué de Rossay



Romain BONNET
Conseiller municipal
de Loudun



Jean-Louis DOUX
Conseiller municipal
de Loudun



Anne-Sophie ENON
Conseillère municipale
de Loudun



Marie FERRÉ
Conseillère municipale
de Loudun



Michel JALLAIS
Conseiller municipal
de Loudun



Sandrine LAMBERT
Conseillère municipale
de Loudun



Marie-Pierre PINEAU
Conseillère municipale
de Loudun



Jean-Marc MUREAU
Maire de Maillezé



Pierre DURAND
Maire de Maillezé



Patrice FRANÇOIS
Maire de Maceuil



Isabella FRANÇOIS
Maire de Messemé



Olivier BRIAND
Maire de Monts-sur-Guesnes



Bruno BELIN
1^{er} Adjoint de Monts-sur-Guesnes
Conseiller départemental
Sénateur de la Vienne



Jean-Claude AUBINEAU
Maire de Mortou



Alain ADHUMEAU
Maire de Montreire-Silly



François PÉAN
Maire de Nuée-sous-Faye



Pierre CHAUVIN
Maire de Princay



Jacques PROUST
Maire de Potant



Bruno VERDIER
Maire de Retré



Dominique BRUNET
Maire de Saint-Clair



Alexandra BAULIN-LUMINEAU
1^{ère} Adjointe de
Saint-Jean-de-Sauves



Jérémie LANDRY
2^e Adjoint de
Saint-Jean-de-Sauves



Philippe BATTY
Maire de
Leger-de-Mantallat



Joël COMBREAU
Maire de Saires



Lysiane BERTON
Maire de Saint-marcel



Hugues MARTEAU
Maire de Tornay



Francis SICLET
Maire de Verue



Jacky DURAND
Maire de Vézères

L'exécutif

L'exécutif est composé du président et de 7 vice-présidents. Le président dispose de pouvoirs propres conférés par la loi, ainsi que de compétences déléguées par le conseil communautaire.

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire composé du président, vice-présidents et 12 membres élus par le conseil communautaire bénéficie de délégations de compétences du conseil communautaire pour pouvoir alléger le travail en Conseil de Communauté et fluidifier le rythme de travail avec les services. Il a également un rôle d'arbitrage sur des enjeux stratégiques.

En 2022, le bureau communautaire s'est réuni cinq fois, le 8 février, 22 mars, 24 mai, 6 septembre et le 18 octobre.

Les commissions

8 commissions thématiques débattent des enjeux transversaux des différentes politiques, proposent des orientations générales, et fixent, le cas échéant, le cadre de travail de groupes de travail plus opérationnels. Elles émettent également des avis consultatifs sur des affaires soumises au conseil communautaire. Elles sont présidées par le vice-président, ayant également délégation du président sur les mêmes thématiques (*cf. trombinoscope de l'exécutif*)

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL 12 MEMBRES

Laurence MOUSSEAU, Gilles ROUX, Anne-Sophie ENON, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Monique VIVION, Bernard JAMAIN, Bruno BELIN, Olivier BRIAND, Christian MOREAU, Sylvie BARILLOT, Lysiane BERTON.

CULTURE, PATRIMOINE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 13 MEMBRES

Frédéric MIGNON Pierre DUCROT, Nathalie BASSEREAU, Monique VIVION, Bernard JAMAIN, Evelyne VALENÇON, Patricia CHAMPIGNY, Olivier BRIAND, Alain ADHUMEAU, Bruno VERDIER donne délégation à Thierry GRAVELLE, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Philippe BATTY, Sylvie BARILLOT.

SERVICES À LA POPULATION ET AUX FAMILLES 15 MEMBRES

Gilles ROUX, Laurence MOUSSEAU, Nathalie LEGEARD, Bernadette VAUCELLE, Marie FERRE, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Robert MONERRIS donne délégation à Marylène FLEURIAU, Evelyne VALENÇON, Bernard JAMAIN, Patrice FRANÇOIS, Louis ZAGAROLI, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Jérémie LANDRY, Lysiane BERTON.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 14 MEMBRES

Marie-Jeanne BELLAMY, Gilles ROUX, Philippe RIGAULT, Jean-Louis DOUX, Marie-Pierre PINEAU, Nathalie BASSEREAU, Werner KERVAREC, Jean-Marc MUREAU, Pierre CHAUVIN, Jacques PROUST, Pascal BRAULT, Michel SERVAIN, Jean-François MARTIN, Philippe BATTY.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 25 MEMBRES

Édouard RENAUD, Nicole BONNET, Michel JALLAIS, Marie-Pierre PINEAU, Nathalie BASSEREAU, Alain NOÉ, Jacky GUIGNARD, Jean-Paul FULNEAU, Régis SAVATON, Bernard JAMAIN, Quentin SIGONNEAU, Werner KERVAREC, James GARAUULT, Bernard SONNEVILLE COUPÉ, Patrice FRANÇOIS, Isabelle FRANÇOIS, Olivier BRIAND, Alain ADHUMEAU, Pierre CHAUVIN, Michel SERVAIN, Bruno VERDIER donne délégation à Thierry GRAVELLE, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Lysiane BERTON, Hugues MARTEAU, Francis SICLET.

ENVIRONNEMENT 23 MEMBRES

Bruno LEFEBVRE, Jean-Pierre JAGER, Nicole BONNET, Sandrine LAMBERT, Jacques VIVIER, Nathalie BASSEREAU, Alain NOÉ, Monique VIVION, Jacky GUIGNARD, Jean-Paul FULNEAU, Régis SAVATON, Bernard JAMAIN, Claude SERGENT, Jean-Marc MUREAU, Patrice FRANÇOIS, Isabelle FRANÇOIS, Jean-Claude AUBINEAU, Jacques PROUST donne délégation à Catherine BRILLAULT, Pascal BRAULT, Michel SERVAIN, Philippe BATTY, Sylvie BARILLOT, Hugues MARTEAU.

OPTIMISATION DES RESSOURCES 14 MEMBRES

Édouard RENAUD, Laurence MOUSSEAU, Jean-Louis DOUX, Romain BONNET, Nathalie BASSEREAU, Robert MONERRIS, Evelyne VALENÇON, Quentin SIGONNEAU, Claude SERGENT, James GARAUULT, Jean-Marc MUREAU, Louis ZAGAROLI, Jean-Claude AUBINEAU, Christian MOREAU.

CONSEIL D'EXPLOITATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS 15 MEMBRES

Collège communautaire :

Sylvie BARILLOT Présidente, Frédéric MIGNON, Vice-Président, Alexandra BAULIN-LUMINEAU, Marie-Jeanne BELLAMY, Christophe BRUNEAU, Bernard JAMAIN, Édouard RENAUD, Philippe RIGAULT.

Collège des représentants touristiques :

Représentant « vigneron » : Damien ROBERT Vice-Président, représentant « Produits du terroir » : Louis ZAGAROLI, représentant « Restaurateurs » : Christophe BAILLARGEANT, représentant « Activités de loisirs » : Pierre-Antoine BARBOT, représentant « Associations touristiques » : Michel CHOLET, représentant « Hébergeurs » : Claudine GERMOND, représentant « Patrimoine » : Sébastien VEYRIN-FORRER.

La conférence des maires

Elle est composée des 45 maires du territoire ainsi que des vice-présidents non-maires. Elle se réunit au maximum 4 fois/an pour donner son avis sur les projets structurants pour le territoire ou impactant les compétences communales et intercommunales (*aménagement du territoire, projet de territoire, pacte financier et fiscal...*). Elle doit permettre de renforcer le dialogue entre les maires et la communauté de communes ainsi que la cohérence des actions sur le territoire.

La conférence des Maires s'est réunie deux fois en 2022 : le 20 juin et le 17 novembre.



> POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Forte de ses 45 communes et plus de 25 000 habitants, la Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) ne s'était jamais dotée d'un projet de territoire depuis sa création en 1993.

Après 30 ans d'activité, la Communauté de communes atteint une forme de « maturité » qui invite à engager une nouvelle phase de réflexion stratégique et ainsi redéfinir les politiques mises en œuvre sur le territoire.

Trois raisons majeures à cela :

- La prise en compte des nouvelles problématiques du territoire en termes de développement économique, de services petite enfance – enfance, de culture et de loisirs...
- L'adaptation aux grands enjeux environnementaux et énergétiques et leurs conséquences en termes d'aménagement du territoire.
- La prise en compte des différentes démarches de contractualisation avec les principaux partenaires et les relations à construire avec les territoires voisins.

Les élus communautaires ont donc souhaité élaborer un projet politique qui prenne en compte ces enjeux de moyen/long termes et permette à la Communauté de communes, aux communes et acteurs locaux de disposer d'une « feuille de route » ambitieuse, claire et partagée. Le projet décline les objectifs prioritaires de l'action de la Communauté de communes. Il se traduit par un programme d'action prioritaire pluriannuel qui engage l'activité de la communauté et ses relations avec ses différents partenaires financiers (Etat, Région, Département, CAF, MSA...).

> UNE DÉMARCHE OUVERTE DE CONCERTATION

Lancé en mai 2021, le projet de territoire est le fruit d'une démarche associant largement l'ensemble des acteurs locaux : élus communautaires et communaux, acteurs socio-économiques de la vie locale, partenaires institutionnels et habitants. Organisée en trois grandes phases (diagnostic stratégique, construction de la stratégie de développement, élaboration du programme d'action), la construction du Projet de territoire devait être inclusive et mettre en œuvre la plus large concertation possible.

Différents temps de concertation ont ainsi enrichi progressivement l'élaboration du Projet, notamment lors de plusieurs séminaires et ateliers d'échanges ouverts à l'ensemble des élus communautaires, ainsi qu'aux acteurs socio-économiques et partenaires du territoire.

Les habitants ont également été invités à prendre part à cette réflexion d'avenir en exprimant leur regard et aspirations pour le territoire lors d'une vaste consultation qui a recueilli près d'un millier de contributions.

> UN PROJET QUI S'ARTICULE AUTOUR DE CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES...

Le projet de territoire de la Communauté de communes du Pays Loudunais s'inscrit dans une perspective de développement respectueuse des défis de la transition écologique, en réponse aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.

La richesse de la concertation à travers la diversité des points de vue a révélé une véritable ambition de **reconquête** pour le territoire :

- Reconquête de la ruralité et de la richesse de ses ressources,
- Reconquête de la ville centre, Loudun, à travers ses équipements et ses services utiles à l'ensemble du territoire,
- Reconquête des relations avec les territoires voisins compte tenu de la situation particulière de la communauté de communes en limite de régions et de départements mais aussi des enjeux à relever pour les années à venir, par exemple en termes de mobilité,
- Enfin, et plus largement, reconquête de l'image et de la fierté locales face à un constat de dénigrement régulier.

Dans cette perspective, **la jeunesse, la proximité et l'innovation** apparaissent comme des préoccupations transversales, une sorte de « fil rouge » du projet.

Pour atteindre cette ambition, le projet de territoire s'organise autour de cinq orientations stratégiques qui constitueront le cadre des politiques communautaires pour les dix prochaines années.

1

ORIENTATION**Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais**

Le développement économique et l'emploi constituent un enjeu fort pour la dynamique et l'attractivité du Pays Loudunais. À travers cette première orientation stratégique, la Communauté de communes entend mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer la dynamique des entreprises locales et permettre l'accueil de nouvelles entreprises et activités. La jeunesse est ici une préoccupation majeure : pour offrir des perspectives stimulantes aux jeunes du territoire mais aussi pour en accueillir à travers des offres d'emploi et de formation.

Le développement touristique constitue un volet important pour la vitalité du territoire et de l'ensemble des communes. La Communauté de communes souhaite valoriser les atouts du territoire par une nouvelle offre orientée vers le tourisme de nature et de découverte, à même de dynamiser les activités de proximité (artisanat, commerces, restauration...) créatrices d'emplois de proximité. Cette nouvelle stratégie touristique s'inscrit en cohérence avec les objectifs dans la stratégie départementale.

Objectifs retenus	Actions prioritaires
Accueillir les entreprises, favoriser l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une pépinière d'entreprises et animation du réseau • Rénovation du centre d'accueil des entreprises • Renouvellement de l'offre foncière à vocation économique • Valorisation des circuits courts agricoles
Attirer les jeunes, susciter des vocations	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des acteurs locaux pour l'accueil des talents
Construire et affirmer une nouvelle offre touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique du territoire (slow tourisme et tourisme de proximité) • Création d'un point d'accueil touristique central • Mise en œuvre d'une stratégie d'accueil au plus près des clients • Accompagnement et animation du réseau des prestataires • Stratégie de commercialisation • Réalisation d'inventaires patrimoniaux et vulgarisation • Valorisation du patrimoine néolithique

2

ORIENTATION**Bien vivre en Pays loudunais**

À travers cette seconde orientation stratégique, la Communauté de communes souhaite renforcer et harmoniser l'offre d'équipements et de services à la population à l'échelle du territoire afin de garantir un accès équitable à l'ensemble des habitants.

Si la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont au cœur de cette orientation, il s'agit aussi de favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire : la lecture publique et l'enseignement musical sont deux axes privilégiés. Au-delà des nouvelles politiques communautaires, la place et le rôle du tissu associatif dans la vie locale seront soutenus.

L'importance de la place du commerce dans la vie locale est affirmée : facteur de qualité de vie au quotidien, c'est aussi un élément essentiel pour l'animation de Loudun en tant que ville centre du territoire et des différents centres bourgs.

Cette orientation est essentielle à l'ambition du projet : elle suppose une relation forte et confiante entre la Communauté de communes et l'ensemble des communes membres.

Objectifs retenus	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer l'importance du commerce local dans la qualité de vie • Répondre aux besoins de logement • Adapter l'offre culturelle et de loisirs aux besoins des habitants • Développer l'animation locale et socio culturelle • Développer le niveau de services et d'équipements proposés aux habitants • Accompagner l'accès aux droits, de proximité et à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) du centre-ville de Loudun • « Pôle habitat » : entrée unique pour l'information logement • Étude préalable au transfert de la médiathèque • Définition de la politique de lecture publique au regard des transferts effectués • Étude de l'enseignement artistique et culturel sur l'ensemble du territoire • Étude préalable au transfert de l'école de musique et développement d'un service itinérant d'enseignement musical • Étude préalable au transfert de la compétence périscolaire et extrascolaire • Harmonisation des services périscolaires et extrascolaires • Travail sur la valorisation du métier d'assistant maternel • Renforcement et développement du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) • Maintien de l'attractivité des maisons de santé

3

ORIENTATION

Être acteur de la transition écologique et énergétique

La Communauté de communes entend s'affirmer comme un acteur de la transition écologique et énergétique. Le chantier est d'importance et la Communauté de communes prend toute sa place à travers les politiques dont elle assure la maîtrise mais aussi à travers des actions de sensibilisation et d'éducation auprès de l'ensemble des acteurs locaux, et notamment des jeunes.

Les déchets constituent à cet égard un axe de travail important dans lequel la communauté est d'ores et déjà engagée : la mise en place progressive de la tarification incitative répond à un objectif de réduction des volumes de déchets ménagers produits sur le territoire communautaire. Des initiatives de sensibilisation et de formation des habitants seront mises en œuvre. Au-delà, le recyclage et la valorisation des déchets seront soutenus, par exemple à travers le développement de recyclerie ou la valorisation des bio déchets.

Dans le domaine énergétique, des actions sont déjà identifiées et engagées dans le PCAET élaboré en partenariat avec la communauté du Thouarsais. Les projets de performance énergétique des bâtiments et de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque notamment) seront soutenus.

La Communauté de communes souhaite également s'engager en faveur d'une alimentation locale de qualité. Elle soutiendra le développement des circuits courts alimentaires et favorisera avec les communes et acteurs locaux la consommation des produits de saison en proximité.

Enfin, face à l'objectif de sobriété foncière porté par la loi « Climat et Résilience », la Communauté de communes engagera l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale afin de disposer d'une vision prospective de l'aménagement du territoire et d'un cadre pour les documents d'urbanisme à venir.

Objectifs retenus

- Réduire les déchets, valoriser les ressources
- Mener une action volontariste pour réduire les consommations d'énergie
- Encourager la production d'énergies renouvelables, favoriser un « mix énergétique »
- Accompagner la transition dans les activités agricoles
- Encourager les pratiques durables
- Favoriser le « manger local »
- Engager le territoire vers la sobriété foncière

Actions prioritaires

- Élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Production d'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics
- Econome de flux/conseiller en Energie Partagé
- Famille « z'Hero », ambassadrice pour les écogestes
- Sensibilisation des habitants à la réduction des volumes de déchets
- Développement de la recyclerie
- Valorisation des déchets biologiques

4

ORIENTATION

Accompagner les mobilités à l'échelle du bassin de vie

Comme en témoignent les résultats de la consultation des habitants, la question des mobilités figure parmi les préoccupations majeures pour faciliter les déplacements du quotidien vers l'emploi, la formation, les différents services.

Les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de laisser la compétence « organisation de la mobilité » à la Région. Le projet de territoire souligne néanmoins l'importance de cette problématique et affirme la nécessité de développer des solutions à l'échelle du bassin de vie quotidien, plus large que le territoire de la CCPL. D'ores et déjà, une réflexion est engagée avec la Région Nouvelle Aquitaine et les territoires voisins à l'échelle du Nord Poitou afin de définir un bouquet d'offre de mobilité adaptée à la diversité des besoins. Les besoins de proximité seront également pris en compte afin de proposer des offres de mobilité alternative à l'échelle des services à la population entre Loudun, les principales communes du territoire et les villages.

L'usage de mobilités plus durables, à l'image du covoiturage, sera encouragé. L'usage du vélo et plus largement des mobilités « actives » sera soutenu pour les déplacements de proximité (en lien avec les orientations et projets retenus en faveur du développement touristique).

Concernant l'accessibilité du territoire, la Communauté réaffirme l'importance des axes routiers. Elle restera vigilante sur l'ensemble des projets visant à améliorer la qualité et la sécurité des principales infrastructures desservant le territoire.

Objectifs retenus

- Renforcer l'accessibilité du Pays loudunais
- Soutenir et renforcer l'offre de transport solidaire sur le territoire
- Développer l'usage d'une mobilité plus durable sur le territoire
- Organiser une offre de mobilité en nord-Poitou

Actions prioritaires

- Poursuite des réflexions engagées avec la région Nouvelle-Aquitaine à l'échelle du bassin de mobilité nord-Poitou

5

ORIENTATION
TRANSVERSALEAdapter la
gouvernance

La mise en œuvre du Projet de territoire suppose que la communauté de communes membres disposent d'un cadre de travail et de coopération adapté à l'ambition poursuivie.

Cette ambition renouvelée, les transferts de compétences envisagées et les nouvelles compétences confiées aux intercommunalités, vont nécessiter une adaptation et un renforcement des moyens de la Communauté de communes et de ses outils dans les prochaines années afin qu'agents et élus puissent œuvrer dans des conditions optimales au service du développement du territoire.

Cette nécessité passe également par une optimisation des moyens entre la Communauté de communes, Loudun ville-centre et l'ensemble des communes membres à travers la mutualisation de différents services.

Objectifs retenus	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> Définir de nouvelles relations CCPL – communes dans la valorisation des sites à potentiel touristique 	
<ul style="list-style-type: none"> Adapter les compétences communautaires aux orientations du Projet de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Transfert de la compétence extra et périscolaire Transfert de la médiathèque de Loudun
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre de nouveaux domaines de mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un service itinérant de secrétaire de mairie Création de services communs

PROJET DE Territoire

DU PAYS LOUDUNAIS



> UN PROJET À FAIRE VIVRE...

« L'ensemble des acteurs du Pays Loudunais a été mobilisé pendant près d'une année pour construire ce projet de territoire. La dynamique enclenchée ne saurait se limiter à la production de ce cadre de travail.

Il importe maintenant non seulement d'engager la mise en œuvre du projet par la mobilisation des moyens nécessaires mais aussi d'entretenir cette dynamique par un travail de suivi régulier et l'apport de nouvelles propositions adaptées aux évolutions du contexte territorial. Élus et services de la Communauté de communes seront pleinement engagés dans cette perspective durant les années à venir. »

Joël Dazas

PÔLE RESSOURCES

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS



Responsable finances et marchés publics :

1 agent à temps complet (1 ETP)

Mandatements et émissions de titres :

2 agents à temps complet (2 ETP)

Marchés publics : 1 agent à 40% de son temps (0,4 ETP)

Activités du service

- Le service est chargé de la gestion de la préparation et de l'exécution budgétaire. Il dispose de 3 agents ETP (*dont chef de service : 1 ETP*) depuis le transfert d'1/2 ETP au service des Ressources Humaines courant juin 2022.
- Passage de 16 à 12 budgets en 2022 : 1 budget principal, 1 budget Développement économique, 1 budget Office de Tourisme et 9 budgets de stocks (*lotissements, ZI et ZA*). Quatre budgets ont été clôturés courant 2022.
- 37 dossiers d'emprunt en cours sur 7 budgets : CCPL, Développement économique, Office de Tourisme du Pays Loudunais, Lotissement de Pouant, ZA Les Trois-Moutiers, ZA de Monts-sur-Guesnes et ZA de Moncontour.
- 2 autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) en cours à la fin de l'année 2022.
- 4 132 mandats administratifs et 2037 titres financiers (*tous budgets confondus, soit + 4% / 2021*).
- Durée moyenne de prise en charge d'un mandat et d'un titre (= *délai global de paiement*) : 26 jours (*budget principal*), 25,64 jours (*budget annexe Développement économique*) et 23,46 jours (*Office du Tourisme du Pays Loudunais*).

Budgets primitifs 2022

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget Principal CCPL	13 566 740 €	4 535 418 €	18 102 158 €
Développement économique	844 646 €	1 476 550 €	2 321 196 €
Office de Tourisme du Pays Loudunais	436 211 €	447 263 €	883 474 €
TOTAL	14 847 597 €	6 459 231 €	21 306 828 €

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par grande politique publique



POUR 100€ DE DÉPENSES RÉELLES

- 33 € Gestion des déchets
- 15 € Services généraux
- 15 € Enfance/jeunesse
- 9 € Développement économique
- 8,5 € Environnement et cadre de vie
- 6,5 € Sports
- 6,5 € Santé
- 4,5 € Développement touristique
- 1 € Sport, santé et social
- 1 € Lecture, culture et coopération décentralisée

Les principaux projets 2022 et perspectives 2023

Projets 2022

- Préparation de la mise en œuvre du service facturier (SFACT) mutualisé avec la Ville de Loudun, la Communauté de Communes du Pays Loudunais et le Service de Gestion Comptable Nord Vienne pour le règlement des dépenses.

Perspectives 2023

- Mise en place opérationnelle du SFACT début avril
- Préparation de la mise en place de la M57 (*nouvelle nomenclature comptable*) au 1er janvier 2024

Marchés publics

Le service marchés publics rédige et supervise les procédures de marché public afin d'accompagner les services et garantir le respect des règles de la commande publique.

Marchés de travaux

- 8 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT
- 5 marchés de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 1 marché de 90 000 € HT à 1 000 000 € HT

Marchés de Fournitures et de Services

- 3 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT
- 3 marchés de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 1 marché de 90 000 € HT à 215 000 € HT
- 1 marché de plus de 215 000 € HT

Marchés de Prestations intellectuelles

- 3 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT
- 2 marchés de 40 000 € HT à 89 999 € HT

Marchés de techniques d'information et de la communication

- 2 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT

Soutiens aux associations et autres organismes

La Communauté de communes du Pays Loudunais soutien les initiatives associatives en lien avec les compétences communautaires. Pour l'année 2022, un soutien a été apporté aux associations et organismes suivants pour un montant total de 113 245 €.

Porteur de projet	Montant attribué
Budget principal	
Association Les Enfants de la Dive (garderie)	1 700 €
Association FNATH	300 €
Association Solidarité Paysan	1 000 €
Association Dynamob	5 000 €
Fonctionnement Mission Locale Nord Vienne	35 000 €
Fonctionnement Pôle Loudunais d'Information et d'Orientation	4 000 €
Fonctionnement Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo	4 405 €
Collège Isaac de Rasily – Saint-Jean-de-Sauves	1 500 €
Association Poitou-Charentes Animation	2 000 €
Association Communiquer Lire Écrire	5 000 €
Comité d'Expansion Agricole	2 700 €
Ville de Loudun – Journée JO	2 000 €
Protection civile – solidarité population ukrainienne	3 000 €
TOTAL 1	67 605 €
Budget annexe OTPL	
Fonctionnement Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou	15 000 €
Fonctionnement Association Maison de pays	22 500 €
Fonctionnement Association Maison de l'Acadie	1 000 €
Chambre d'Agriculture de la Vienne (Marchés de producteurs)	7 140 €
TOTAL 2	45 640 €
TOTAL 1+2	113 245 €

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES



Responsable des ressources humaines

1 agent à temps complet (1 ETP)

Assistante ressources humaines

1 agent à temps complet (1 ETP)

- Participation à la définition de la politique ressources humaines (*optimisation, cadre managérial, organisation, recrutements...*)
- Gestion des emplois et développement des compétences
- Gestion administrative et statutaire (*carrières, recrutements, procédures disciplinaires, positions statutaires...*)
- Pilotage de l'activité des Ressources Humaines et de la masse salariale
- Accompagnement des agents et des services (*suivi des dossiers médicaux, visites médicales, des besoins en remplacement...*)
- Gestion administrative du temps de travail (*emploi du temps, suivi des congés...*)
- Recensement des besoins en formation des agents (*plan de formation, inscriptions...*)
- Gestion de la paie (*préparation, saisie et suivi*)
- Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives (*CT, CHSCT, CAP, CCP...*)
- Information et communication en matière de Ressources Humaines
- Veille juridique et réglementaire

PRÉVENTION, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Conseillers de Prévention

1 agent à temps complet et 1 agent à 20% de son temps

- Élaboration et suivi du document unique de la communauté de communes
- Identification et évaluation des risques professionnels
- Développement et observation du respect des dispositifs de prévention
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- Réalisation des documents uniques des communes
- Tenue des trousseaux de secours
- Participation au CHSCT

Effectifs de la collectivité

Au 31 décembre 2022, les effectifs de la collectivité se répartissent comme suit :

Total des effectifs : 138 agents correspondant à 114,38 ETP
(Équivalent Temps Plein)

• Répartition des agents par catégories :

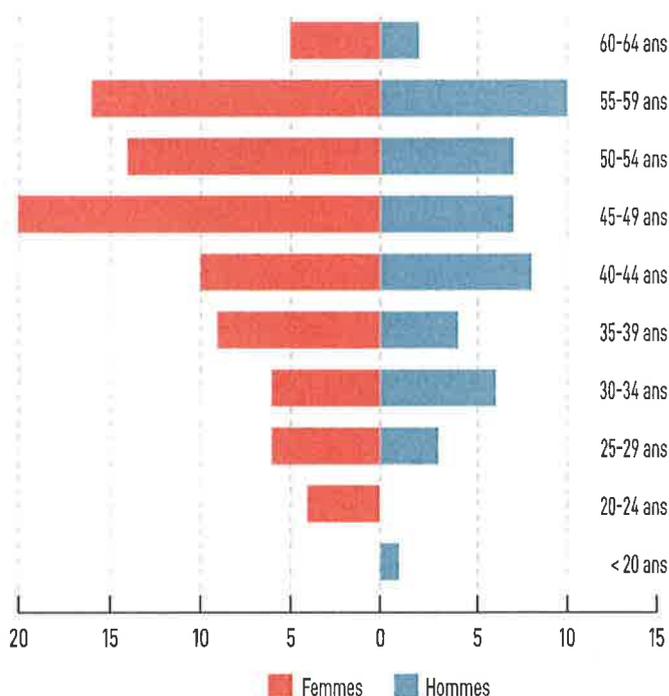
Catégorie d'emploi	Femmes		Hommes		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A	8	8,90	3	6,25	11	8,00
B	6	6,70	6	12,50	12	8,70
C	75	83,30	39	81,25	114	82,60
Emploi d'avenir apprenti	1	1,10	0	0,00	1	0,70
Total	90	100%	48	100%	138	100%

67 % sont titulaires de la fonction publique territoriale. La Communauté de communes emploie 33 % d'agents contractuels.

• Évolution des effectifs au cours de l'année 2021 :

- 17 entrées dont 13 femmes et 4 hommes
- 12 sorties dont 7 femmes et 5 hommes

• La répartition des femmes et des hommes par tranche d'âge au 31/12/2022 :



Âge moyen des FEMMES **46 ANS** Âge moyen des HOMMES **45 ANS**

L'absentéisme

Le taux d'absentéisme (*hors autorisation spéciale d'absence COVID*) pour l'année 2022 est de 7,20 % (8,10 % en 2021).

- **Formule de calcul du taux d'absentéisme**

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2022} \times 365} \times 100$$

Les principaux types d'absence sont :

- **La maladie :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2022	Nombre d'agents concernés
Maladie ordinaire	1646	46
Longue maladie	1109	7
Maladie longue durée	0	0
Congés maternité	402	4

- **Les accidents de travail et la maladie professionnelle :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2022	Nombre d'agents concernés
Accident du travail	429	5
Maladie professionnelle	0	0

- **Les autorisations spéciales d'absence et évènements exceptionnels :**

Type d'absence	Nombre de jours accordés en 2022	Nombre d'agents concernés
Autorisation Spéciale d'Absence (<i>hors COVID</i>)	43	15
Congé paternité	0	0

Éléments financiers

DÉPENSES	CCPL	OTPL
Masse salariale	4 095 001 €	252 672 €
Multiservices	211 100 €	0 €
Formations	14 269 €	1 713 €
Frais de mission	1 065 €	0 €
Contrat assurance CNP (<i>accident de travail et maladie professionnelle</i>)	53 361 €	3 174 €
Médecine du travail + visite médecin expert + frais AT/MP + trousse de secours	7 858 €	205 €
Mise à disposition de personnel	4 251 €	7 239 €
CNAS	25 087 €	1 484 €
Achats jouets, confiseries, spectacle Noël	2 000 €	0,00 €

Les projets 2022

Projets 2022

- Le 8 décembre 2022, les élections professionnelles se sont déroulées pour élire les représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial (CST).
- La Communauté de communes a adhéré au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes du Centre de Gestion de la Vienne.
- Le Centre de Gestion de la Vienne a mené un accompagnement des managers sur la consolidation des modalités d'attribution du RIFSEEP. L'objectif étant de revenir vers une attribution du RIFSEEP en cohérence avec l'organisation des services actuelle, les responsabilités, l'expertise et les fonctions, en tenant compte des contraintes budgétaires et de faire du RIFSEEP un véritable outil et levier managérial. Au-delà du RIFSEEP, la démarche a pour objet de développer et consolider les lignes managériales et valeurs communes. La démarche de mise en œuvre des outils du RIFSEEP a consisté en la rédaction de nouvelles fiches de poste, d'un référentiel des entretiens professionnels avec des critères adaptés, de la mise en place de la saisie des entretiens sur le logiciel RH directement pour les managers... La cotation des postes reste à finaliser avant la campagne 2023.
- Dans le cadre des actions de prévention, la Communauté de communes a été retenue en 2019 pour participer à un appel à projet du Fonds National de Prévention de la CNRACL autour des risques liés au métier d'ATSEM. Ce projet s'est terminé en novembre 2022. L'année 2022 a été consacrée aux commandes et distributions de matériels dans les écoles, à la mise en œuvre du plan de formation... Le suivi est assuré en 2023 avec le retour d'expérience des agents notamment.
- La refonte des différents règlements (*règlement intérieur, règlement de formation...*) a été menée en vue de la réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants et agents déjà en poste. Le livret est mis à disposition des agents en version dématérialisée puis une version papier est disponible sur chaque site.
- Une réflexion est en cours, avec la mise en place d'un groupe de travail, sur l'organisation des temps de travail au sein des services. Les objectifs de cette démarche sont les suivants :
 - Limiter les déplacements domicile-travail ;
 - Contribuer à la sobriété énergétique ;
 - Garantir le bien-être au travail, l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ;
 - Une organisation du travail optimisée et contribuant à l'amélioration de la qualité des services publics.

Perspectives 2023

- Une psychologue stagiaire sera accueillie durant le 1^{er} trimestre 2023 pour élaborer un diagnostic sur les risques psychosociaux. Un plan d'action a été réalisé et les premières actions sont en cours.

INFORMATIQUE



Responsable des Systèmes d'Information :
1 agent à temps complet (1 ETP)

Missions du service

- Définir l'architecture technique du système d'information, piloter son évolution et assurer la pérennité et la continuité de service aux utilisateurs ;
- Accompagner et/ou piloter les projets d'informatisation des services de la Communauté de communes (*achats, gestion, évaluation des matériels et logiciels métiers*) ;
- Gérer les parcs informatiques, téléphoniques des services de la Communauté de communes répartis dans les différents sites (*ateliers communautaires, déchèteries, écoles maternelles, maisons médicales, offices de tourisme, services administratifs*) en lien avec les prestataires de services ;
- Piloter et suivre les projets d'aménagement numérique du territoire en lien avec les partenaires institutionnels (*Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique*).
- Référent **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** en lien avec le Délégué à la Protection des Données de l'Agence des Territoires de la Vienne.

Parc informatique

Le parc informatique de la Communauté de communes du Pays Loudunais désigne l'ensemble des ressources matérielles et logicielles nécessaires à l'activité de ses services ; il comprend également les ressources matérielles affectées aux sites dont la Communauté de communes assure la gestion (*maisons médicales*) ou pour lesquels elle prend en charge les investissements (*écoles maternelles*).

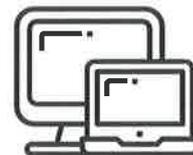
Le suivi du parc informatique est réalisé avec l'application **GLPI (Gestion Libre de Parc Informatique)** qui permet de recenser les équipements par types, affectations géographiques, attributions aux services et agents ; chaque équipement enregistré disposant d'une fiche d'informations techniques et financières.

Assistance et activités internalisées/ externalisées

Le service informatique propose une assistance de deux niveaux :

- Une **assistance interne de proximité** assurée par le responsable des systèmes d'information pour les incidents mineurs, l'intégration de nouveaux équipements sur les réseaux informatiques de la Communauté de communes (*postes de travail fixes, portables, tablettes, smartphones, etc.*), le déploiement de logiciels et l'administration des serveurs (*création des utilisateurs, gestion des droits, etc.*) ;
- Une **assistance externe** assurée par un prestataire de services dans le cadre d'un contrat de maintenance horaire de **50 heures annuelles** pour les incidents majeurs (*pannes matérielles, etc.*), l'intégration des serveurs et des équipements réseaux ; la gestion des serveurs téléphoniques dans les différents sites est également déléguée à des prestataires de services spécialisés.

Ci-après quelques éléments de composition du parc fin 2022 (*en volume, services administratifs et écoles*) :

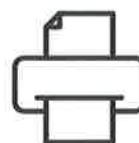


90 ORDINATEURS
DE BUREAU (*desktop*)

90 ORDINATEURS
PORTABLES (*laptop*)

130 APPAREILS MOBILES
(*70 tablettes tactiles, 60 smartphones et autres appareils mobiles*)

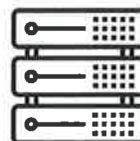
+100 MONITEURS
ÉCRANS



+200 PÉRIPHÉRIQUES
(*imprimantes, scanners, APN, système de visioconférence, etc.*)



+60 ÉQUIPEMENTS RÉSEAU
(*switches, bornes wifi, pare-feu, routeurs, etc.*)



6 SERVEURS
Windows

5 SERVEURS
téléphoniques

3 NAS

+30 LOGICIELS « MÉTIERS »
répartis dans les différents services de la Communauté de communes

(*gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion du parc de collecte et des accès en déchèteries, géolocalisation des véhicules de collecte, observatoire économique, gestion de la taxe de séjour, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, etc.*)

Quelques actions 2022

Actions	Dépenses	
	Investissement	Fonctionnement
Acquisitions postes de travail informatiques (<i>Ordinateurs portables</i>)	19 857€ TTC	-
Acquisitions autres matériels informatiques (<i>Tablettes, stations d'accueil, supports ergonomiques, etc.</i>)	18 781€ TTC	-
Évolution infrastructure réseau (<i>Switches, AP wifi, etc.</i>)	3 840€ TTC	-
Migration Microsoft 365 (<i>Messagerie, outils bureautiques et collaboratifs</i>)	18 761€ TTC	-

Projet 2022

Systèmes d'information

L'année 2022 a vu la poursuite des changements d'organisation opérés lors de la crise sanitaire de 2020 notamment en matière de sécurisation du système d'information (*VPN, sauvegardes*).

Des investissements ont été réalisés pour continuer l'équipement en matériels informatiques faisant suite à la volonté de la collectivité de développer le télétravail dans les services pouvant y prétendre et d'adapter les postes d'un point de vue ergonomique (*ordinateurs portables, écrans additionnels, stations d'accueil et supports ergonomiques*).

Par ailleurs, le service informatique a accompagné les projets liés au déploiement de nouveaux outils bureautiques et collaboratifs (*migration Microsoft 365*) et de nouvelles applications métiers en lien avec les services concernés (*dématisation des pointages et de la facturation du service d'accueil périscolaire, gestion du parc de collecte, des déchèteries et de la tarification incitative, portail de saisie dématérialisée des demandes de congés*).

Dans la perspective de la mise en place d'un service facturier (SFACT) en 2023 mutualisé avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la ville de Loudun, la participation du service aux groupes de travail « Outils applicatifs » a permis de déterminer les conditions techniques de mise en œuvre du projet (*hébergement externe de l'application Civil Net Finances, ouverture du parapheur électronique pour la signature des flux comptables émis par le SFACT*).

⇒ Architecture du SI, sécurité et ressources informatiques

- **Mai à octobre 2022** – Consultation pour le renouvellement des équipements informatiques des services ; la société TDI Services a été retenue. Déploiement des configurations de télétravail adaptées dans les services de la Communauté de communes ;
- **Juillet à décembre 2022** – Travail préparatoire en vue de la migration des applications Civil Net Finances et Civil Net RH sur les serveurs de l'éditeur CIRIL pour permettre l'accès au Service Facturier et la saisie dématérialisée des congés des agents de la Communauté de communes du Pays Loudunais ;
- **Août 2022** – Mise en service des tablettes de pointage des 11 sites d'accueil périscolaires ; chaque tablette étant équipée de cartes SIM 4G avec abonnement data pour la remontée des informations de pointage vers le logiciel de gestion centralisée de la facturation ;
- **Octobre à décembre 2022** – Consultation pour le remplacement des systèmes d'impression déployés sur les différents sites de la Communauté de communes (*Services administratifs, Ateliers communautaires, Office de tourisme de Loudun, Déchèterie de Loudun-Messemé*) ; la société Konica Minolta Centre Loire a été retenue ;

- **Décembre 2022** – Mise en service d'un serveur virtualisé FortiClient EMS (*Endpoint Management Service*) pour une gestion centralisée des postes de travail informatiques de la Communauté de communes du Pays Loudunais sur lesquels le logiciel de connexion au VPN est déployé.

- **Décembre 2022** – Installation et mise en service d'un point d'accès Wifi extérieur à la déchèterie de Loudun-Messemé pour la connexion des PDA des agents de déchèterie permettant la transmission des apports de déchets des professionnels vers le logiciel de gestion centralo Ecocito.

⇒ Logiciels métiers et autres logiciels

- **Janvier à novembre 2022** – Participation aux groupes de travail « Outils applicatifs » pour le projet de Service Facturier ;
- **Février à septembre 2022** – Suivi du projet de mise en service de l'application de gestion des accueils périscolaires de la société Abelium Collectivités (*Domino Web 2 - Diabolo*) en lien avec le service Enfance-Jeunesse ; Organisation des prestations d'audit, de transfert des données de formation des agents (*services administratifs et accueils périscolaires*) et de fourniture des matériels de pointage ;
- **Avril à juillet 2022** – Consultation pour la migration Microsoft 365 ; la société Marcireau a été retenue. L'objectif étant de remplacer le système de messagerie Exchange mis en service en 2010 et de fournir aux agents de la Communauté de communes une offre de services complète incluant l'accès à la messagerie électronique, aux outils bureautiques (*Word, Excel, PowerPoint, etc.*) et aux outils collaboratifs (*Teams, etc.*) dont les usages se sont fortement développés après la crise sanitaire et le développement du télétravail (*visioconférence notamment*) ;
- **Juin à novembre 2022** – Accompagnement du service Ressources Humaines à la mise en place de modules et de services supplémentaires sur l'application Civil Net RH (*dont l'activation d'un portail de saisie dématérialisée des demandes de congés*).

Perspectives 2023

Systèmes d'information

Les principaux projets 2023 seront liés à l'évolution du système d'information, au renouvellement d'équipements et à la mise en service opérationnelle de projets lancés en 2022 :

- Remplacement du système de visioconférence des services administratifs et aménagement d'une salle dédiée aux réunions des services et aux commissions ;
- Intégration de la Médiathèque de Loudun au système d'information de la Communauté de communes du Pays Loudunais dans le cadre du transfert au 1^{er} juillet 2023 ;
- Création de réseaux VPN sites à sites (*Ateliers communautaires, Médiathèque de Loudun*) ;
- Mise en œuvre opérationnelle des solutions techniques et logicielles nécessaires au fonctionnement du SFACT ;
- Transfert d'hébergement des applications métiers Finances et Ressources Humaines en vue de la mise en place du SFACT et de l'activation du portail de Services Métiers Déconcentrés pour la saisie des congés et l'accès au dossier agent.

COMMUNICATION



Chargée de communication :
1 agent à 10% de son temps (0,1 ETP)

Graphiste :
1 agent à temps complet (1 ETP)

Community manager :
1 agent à 20% de son temps (0,2 ETP)

Mission du service

La mission du service est de mettre en place la stratégie de communication institutionnelle et politique de la collectivité :

- Développer l'image du Pays et de la Communauté de communes, promouvoir et accompagner ses projets et actions ;
- Participer à l'évaluation des besoins de communication de la collectivité et développer une stratégie de communication ;
- Participer à la mise en œuvre des projets et outils de communication (*réalisation de supports de communication*) ;
- Entretien des relations avec les différents médias (*presse, radio...*) en assurant une veille de l'information.

Éditions de documents

Service	Nombre de création PAO
Affaires scolaires	17
Billetterie	2
Communication institutionnelle	20
Communication interne	1
Coopération décentralisée	8
Culture	11
Développement Économique	1
Environnement	17
Patrimoine	7
Prestations de service	11
Relais Petite Enfance	22
Aménagement du territoire	1
Santé	2
Service prévention	1
Services techniques	2
Tourisme	22
TOTAL	145

Au total, le service communication a réalisé **145 créations ou mises à jour de supports** pour les différents services de la collectivité.

- 55 fichiers ont fait l'objet d'une impression par un prestataire ;
- 54 fichiers ont été imprimés en interne sur les copieurs de la communauté de communes ;
- 33 documents ont pu être diffusés de manière dématérialisée.

Relations presse

- **25 communiqués de presse et 21 points presse :** conseils communautaires, reports des collectes, horaires des services (*déchèteries, accueils périscolaires...*), service Petite Enfance, service d'accueil périscolaire, travaux maison de

086-248600447-20231115-2023-11-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

rendez-vous du service de la rénovation énergétique, Festival du livre jeunesse et toute l'actualité de l'Office de tourisme du Pays Loudunais...

- Parution de près d'**une centaine d'articles** dans la Presse Quotidienne Régionale (*La Nouvelle République, Centre Presse, Vienne Rurale, Courrier français*).

Site internet

20 958 VISITEURS

Les pages qui génèrent le plus de vues sont :

page d'accueil, calendrier de collecte, plan interactif (*inactif actuellement*) et page contact.

Le site internet a été complètement revu en 2022, afin de proposer une nouvelle ergonomie et davantage d'aisance numérique pour les internautes. Il a été mis en ligne en octobre 2022.

Le site est régulièrement mis à jour, notamment sur les actualités : horaires de déchèteries, report de collecte, inscriptions accueils périscolaires... mais aussi les journaux de la collectivité, les actes administratifs, etc. De plus, certaines pages de contenus sont amenées à être mises à jour suivant le projet concerné.

Réseaux sociaux

- **Page Facebook**

En décembre 2022 : 650 j'aimes et 871 abonnés à la page.

Les publications suivantes ont touché plus de 5 000 personnes :

- Les démarches frauduleuses
- Solidarité avec l'Ukraine.

Perspectives 2023

En 2023, les actions de communication des services seront poursuivies : éditions thématiques, campagnes de communication, relations presse.



En 2022, se sont :

- 2 Journaux** communautaires,
- 1 Journal hors-série déchets,**
- 1 Lettre info Gemapi,**
- 1 Document Projet de territoire.**

distribués aux **14000 FOYERS** du territoire

PÔLE CULTURE, SPORTS ET COOPÉRATION

AFFAIRES CULTURELLES



**Coordinateur du Réseau des Bibliothèques
en Loudunais (RBL) :**

1 agent à temps complet (1 ETP)

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Missions du service

Depuis 2021 les objectifs du Réseau des Bibliothèques sont les suivants :

⇒ **Développer et pérenniser une offre de lecture publique à l'échelle du territoire**

Formation des acteurs en place ; Harmonisation des pratiques ; Développement de l'attractivité des lieux et des services.

⇒ **Assurer la cohérence du maillage territorial**

Interconnaissance des équipes en place ; Se doter d'une organisation fonctionnelle en réseau ; Objectif d'informatisation du réseau à long terme.

Contrat Territoire-Lecture

Les Contrats Territoire-Lecture (CTL) ont pour but d'instaurer des conventionnements pluriannuels entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs pour le développement de la lecture publique. Les CTL favorisent ainsi l'émergence de synergies locales entre les acteurs des politiques culturelles, éducatives et sociales, en faveur du développement de la lecture, en particulier dans les territoires les plus déficitaires ou sensibles. Le CTL du Pays Loudunais a été co-signé entre l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Département de la Vienne et la Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL) le 23 octobre 2019 à Loudun. Le budget global du CTL représente 40 000€ par an et repose sur un co-financement à 50% par la DRAC d'une part et la CCPL d'autre part. Il a été signé pour une durée de trois ans.

Le Contrat Territoire-Lecture du Pays Loudunais (2022-2024) s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population ; il cible toutefois plus particulièrement la jeunesse.

L'objet recherché est la poursuite et l'amplification du programme d'actions jusque-là engagé et le développement de nouvelles opérations, à travers deux axes stratégiques :

- Formation et accompagnement des acteurs du livre et de la lecture du territoire
- Développement d'un programme d'action culturelle en itinérance

Les CTL permettent d'accompagner et de structurer des projets très variés. Ils ont été identifiés comme un outil particulièrement utile pour soutenir et encadrer des actions de mise en réseau, tout particulièrement dans le cas des intercommunalités qui développent la compétence « lecture publique ». Cet outil souple s'adapte à une grande diversité de projets et de territoires et permet, grâce à l'expertise des DRAC et à l'implication des professionnels de bibliothèques, une montée en puissance des collectivités sur la lecture publique.

Les axes du CTL définissent les principales orientations du service :

1/ Formation et accompagnement des acteurs du livre et de la lecture du territoire

L'objectif est de poursuivre et d'améliorer la formation de la majorité des bénévoles sur des thématiques précises répondant à leurs besoins. Conforter et harmoniser les pratiques innovantes et performantes permettra d'assurer le développement des bibliothèques et leur attractivité.

Le Réseau des Bibliothèques pourra donc programmer des formations gratuites pour les bénévoles et salariées du réseau, en petits effectifs et en local afin de répondre rapidement aux besoins de formations repérés dans les équipes des bibliothèques municipales.

Les thématiques et sujets des formations envisagées sont variés (*techniques d'animations, lecture à voix haute jeux de société, politique documentaire, etc.*)

Réalisés en 2022 :

- Formation « Développer des activités autour du livre pour les enfants » par Hélène Guers, artiste conteuse professionnelle, formatrice en art du conte, animation d'ateliers intergénérationnels, lecture à haute voix, comptines et jeux de doigts, raconter avec un tapis de lecture, un kamishibai...
- Formation en interne sur le désherbage, le projet d'établissement, la gestion des collections et l'achat en librairie pour les bénévoles de la bibliothèques des Trois-Moutiers.
- Accompagnement des bénévoles de la bibliothèque des Trois-Moutiers à la formation organisée par la Bibliothèque Départementale de la Vienne sur la thématique « comment choisir un album pour enfants au relais ou dans le bibliobus ».
- Formation en interne sur la lecture aux tout-petits et la préparation d'une séance de Bébés Lecteurs à la Maison d'Assistantes Maternelles de Roiffé.
- Achats de livres pour la création d'un fonds d'ouvrages professionnels pour les bibliothécaires du Réseau et leurs partenaires.

2/ Développement d'un programme d'action culturelle en itinérance

L'objectif est de créer, mutualiser et faire vivre des partenariats afin d'organiser une action culturelle propre au réseau pour

renforcer l'identité du réseau loudunais. Il s'agit donc de s'appuyer sur les ressources locales pour ancrer les bibliothèques dans leur territoire et les faire reconnaître comme lieu de sociabilité. Il s'agit également d'apporter un service concret et rapidement visibles par les usagers, notamment en terme de proposition de proximité (*développement d'un programme commun d'animations pour le réseau, partenariat avec le Relais Petite Enfance, résidences d'auteurs et illustrateurs, ateliers/animations/expositions/installations autour du numérique, etc.*)

Réalisés en 2022 :

- Projet « Tabliers de Lecture » avec le Relais Petite Enfance (*achat de livres et de matériel*).
- Festival du Livre Jeunesse en Loudunais avec invitations d'auteurs et illustrateurs et programmation de spectacle.
- Projet de Résidence de deux semaines et d'une exposition d'un mois avec Pauline Kalioujny (*fréquentation de l'exposition : 1405 personnes*).
- Achats des livres du Prix Renaudot des Lycéens pour toutes les bibliothèques souhaitant s'engager dans ce Prix local.
- Acquisition de matériels pour les animations type loisirs créatifs.
- Acquisition de jeux pour les malles de jeux destinées à l'animation.
- Candidature à l'appel à projet du CNL « Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques » pour la création et la réhabilitation de points lectures dans 6 accueils périscolaires du Pays Loudunais.
- Renfort pour la logistique auprès de l'organisation du Prix Renaudot des Lycéens et accompagnement à la réalisation des manifestations dans le cadre des Parenthèses du Prix Renaudot des Lycéens.

Festival du Livre Jeunesse en Loudunais

Le service a en charge l'organisation du Festival du Livre Jeunesse (FLJ) en Loudunais en partenariat avec la ville de Loudun (*médiathèque*) et l'association des Amis de Théophraste Renaudot. Le FLJ rassemble le **Prix Renaudot des Benjamins (PRB)** et la **Fête du Livre Jeunesse**. Cette manifestation est organisée avec le soutien financier du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'association des Amis de Théophraste Renaudot et des communes concernées par la participation d'une ou plusieurs classes de leur école. Elle se déroule au mois de mai dans les bibliothèques et les médiathèques du réseau.

Au programme : des spectacles, des ateliers avec les auteurs, des rencontres, des dédicaces et des lectures. Toutes les animations sont gratuites. Cette manifestation a permis la promotion de la lecture publique auprès des enfants et de leurs familles.

⇒ Illustratrices invitées

En raison de l'annulation de venue d'une illustratrice, ce sont en tout 12 classes, soit près de 300 élèves qui ont accueilli Sibylle Delacroix, Sandrine Bonini et Cécile Gambini pour le Festival du Livre Jeunesse.

⇒ Prix Renaudot des Benjamins

Le Prix Renaudot des Benjamins (PRB) est attribué à un auteur de littérature jeunesse en mai/juin de chaque année par les élèves de CM1 et CM2. Le lauréat du Prix Renaudot des Benjamins a été désigné par le vote de l'ensemble des 14 classes de CM1 et CM2 participant à ce prix.

Les romans en lice pour le Prix Renaudot des Benjamins étaient :

- **Ethan et Orion** de Sylvie Allouche aux éditions Syros
- **Qui dit mieux** d'Emmanuel Bourdier aux éditions Flammarion Jeunesse

- **Calamity - Une enfance de Martha Jane Cannary** de Christophe Lambert aux éditions Bayard Jeunesse
- **12 jours sans parents** de Sophie Rigal-Goulard aux éditions Rageot
- **L'herboriste de Hoteforais** de Nathalie Somers, aux éditions Didier Jeunesse



C'est **Christophe Lambert** qui a été désigné comme lauréat du PRB 2022 pour son roman **Calamity - Une enfance de Martha Jane Cannary**.

Ce sont en tout **près de 300 élèves** qui ont eu la chance de participer à cette édition 2022 du PRB.

⇒ Résidence d'auteurs et illustrateurs

Le service a eu l'opportunité d'expérimenter une résidence en Pays Loudunais en lien avec les écoles du territoire. L'objectif était de leur proposer un format personnalisé et immersif pour découvrir le travail des intervenants. Dans ce contexte, Pauline Kalioujny (*plasticienne, et auteure-illustratrice d'albums pour petits et grands*) est intervenue à Monts-sur-Guesnes en 2021 et en 2022 pour réaliser des ateliers. La thématique des ateliers était sur la trace du corps à travers un objet gravé, des jeux de formes/contreformes de mains avec des matières végétales, et cela en création individuelle et collectives. Toujours autour du thème central de la nature, de sa protection, des arbres remarquables... Ce projet a bénéficié d'une mise en valeur exceptionnelle puisqu'il s'est clôturé par une exposition de l'artiste pour les fêtes de fin d'année à la Collégiale Sainte-Croix, avec une belle fréquentation de 1 405 visiteurs.

Perspectives 2023

- Poursuivre les projets avec le Relais Petite Enfance (proposition d'un spectacle pour la journée de la Petite Enfance et invitation d'un.e auteur.rice ou illustrateur.rice jeunesse spécialisé 0-3 ans dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse.
- Finalisation du projet des points lectures dans les APS (*subvention CNL*) avec acquisition des livres et du matériel et installation des points lectures.
- Transfert de la médiathèque de Loudun et adoption d'un schéma de lecture publique.
- Mettre en place le projet de l'Expo Idéale de l'artiste-auteur-illustrateur Hervé Tullet dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse en Loudunais.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à développer l'accès à la culture en Pays Loudunais en soutenant les initiatives culturelles contribuant au développement du territoire. Cette compétence est inscrite dans les statuts communautaires à l'article 5.5 « Actions culturelles et vie associative » (Arrêté préfectoral n°2019-SPC-050 du 20 mai 2019).

Pour l'année 2022, un soutien a été apporté à 23 projets culturels pour un montant total de 34 630 €.

Porteur de projet	Objet de la demande	Montant proposé
Cie Blast	Festival Lectures d'hiver et Projet Grandir de Lire	5 000 €
Fondation ANAKO	8 ^e édition "Festival Anako du Film Ethnographique"	5 000 €
Jazz Danse Moncontour	Spectacle de danse	300 €
Association Culture et Patrimoine Mouterre-Silly	Programme d'animations 2022	1 200 €
Centre de Mémoire du Loudunais	Projets divers	450 €
La Buissonnière	2 concours équestres	750 €
Bibliothèque Pédagogique du Loudunais	Programme d'animations 2022	1 500 €
La Nouvelle Aire	Saison culturelle 2022	2 490 €
Adrénaline Spectacle	Spectacle Musical	400 €
Les Ajassons de la Dive	Spectacle Musical	200 €
Amicale des Trois Village	Concert de Noël	240 €
Comité des Fêtes de Verrue	Fêtes de la musique	300 €
Mairie de Loudun	Expositions Collégiale	2 000 €
Mairie de Loudun	Lug'en scène	3 000 €
Mairie de Loudun	Spectacles 2022	3 000 €
Gabriel Fauré	Festival Jeunes talents	1 000 €
Amis de Théophraste Renaudot	Prix Renaudot des Lycéens et 30 ans du PRL	1 500 €
Tourisme et Découverte Loudun	Biennale de peinture et sculpture	650 €
Cultivons le livre	En ces lieux des livres	350 €
Journée de l'histoire	Projets divers	1 000 €
Lycée Guy Chauvet	Rencontres Ciné Solidarité et Tolérance	1 000 €
Alumni Onera	Colloque Ismael Bouillau	500 €
Équiberté	Rassemblement départemental de cavaliers	3 000 €
TOTAL		34 630 €

Une refonte du règlement d'attribution et du dossier de demande de subvention a été réalisée avec les élus. Ces nouveaux formulaires seront mis en services en 2023.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Principales missions du service et son organisation

Un partenariat de coopération décentralisée a été mis en place en octobre 2002 entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la commune de Dapelogo au Burkina Faso. Le Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo a été créé afin de mettre en œuvre cette coopération. Des actions sont menées chaque année par le Comité de jumelage en faveur du développement social et économique en concertation avec la commune de Dapelogo et des associations locales.

Le Comité de jumelage organise les relations avec la commune de Dapelogo et les associations locales avec l'appui du comité de jumelage situé à Dapelogo. La Communauté de communes apporte une aide administrative au Comité de jumelage.

Éléments financiers

La Communauté de communes accorde chaque année une subvention au Comité de jumelage. En 2022, en raison de l'organisation de l'anniversaire du comité de jumelage, le montant de la subvention s'élève à 4000€.

Les principales actions du comité de jumelage

Au Burkina

- 112 parrainages avec une mutuelle de santé d'élèves scolarisés dans les écoles de Dapelogo.
- 20 micro-crédits auprès des femmes porteuses de projets économiques.
- Participation au fonctionnement des écoles (*acquisition de fauteuils, réparations de portes, fenêtres et toiture d'une cantine et aide alimentaire*), de la conserverie de tomates (*salaires gestionnaire*) et de la bibliothèque (*prise en charge d'un salaire et subvention de fonctionnement*).
- Achat pour le groupement de femmes de Pamtanga d'une clôture pour le maraîchage, et achat d'un motoculteur pour le groupement de femmes de Tamporin.

112
PARRAINAGES
d'élèves scolarisés

Dispositif de
MICRO-CRÉDITS
aux groupement
femmes

1 PROJET
ASSOCIATIF
soutenu

En France

- Organisation d'une randonnée le 10 juin 2022 à Bournand.
- Participation en septembre à la journée des associations de Loudun. Cette journée a permis de faire connaître les actions du comité et de générer de nouveaux parrainages.
- Participation à un marché de Noël à Cravant-les-Côteaux.
- En 2022 le comité de jumelage a fêté ses 20 ans d'existence et a organisé pour l'occasion une manifestation sur le territoire Loudunais permettant la promotion des actions menées au Burkina Faso en présence de Maxime Compaoré le président du comité de Jumelage de Dapelogo.

PAYS LOUDUNAIS DAPELOGO
20 ANS Jumelage

- De nombreuses animations ont eu lieu avec une bonne fréquentation (*table thématique à la médiathèque sur la littérature africaine ; projection du film d'Aïssa Maïga « Marcher sur l'eau » ; organisation d'un marché artisanal ; vente de cartes postales du photographe burkinabè Fasky Ras ; démonstration d'un atelier de tissage avec Baba Koné ; Buvette et restauration burkinabè ; lecture d'un extrait du roman de David Diop « Frère d'âme » par la Cie Blast ; concert de Kandy Guira artiste burkinabè ; etc.*).

Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique

Les élus ont souhaité engager un principe de délégation - par le biais d'un contrat de concession de service public - pour l'exploitation du centre aquatique communautaire (validation par le conseil communautaire le 26/09/2018 délibération n°2018-6-18).

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

La concession (une des formes de DSP) : c'est l'entreprise délégataire qui avance les frais de mise en place du service et du fonds de roulement nécessaire à l'exploitation.

Le concessionnaire exploite le service « à ses risques et périls » et se rémunère par la perception de redevances sur les usagers.

La durée prévisionnelle de la délégation de service public est de 5 ans et 6 mois (66 mois), à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, se décomposant en deux périodes :

- Préfiguration de 6 mois courant de la date d'entrée en vigueur du contrat jusqu'à la date d'ouverture de l'équipement au public ;
- Période d'exploitation de 60 mois, à compter de la date d'ouverture au public de l'équipement.

Produits d'exploitation prévisionnels (moyenne contractualisée)

Espace aquatique (entrées)	208 123 €
Activités aquatiques	179 400 €
Abonnements	110 795 €
Recettes annexes	3 000 €
Recettes commerciales	501 318 €
Compensation pour sujétions de service public	331 265 €
Compensation pour contraintes institutionnelles (associations, clubs)	114 308 €
Compensation pour contraintes institutionnelles (scolaires)	69 005 €
TOTAL	1 015 896 €

Charges d'exploitation prévisionnelles (moyenne contractualisée)

Achats et fluides	225 728 €
Services extérieurs	123 432 €
Autres services extérieurs	85 531 €
Impôts et taxes	26 203 €
Charges de personnel	485 763 €
Total charges d'exploitation	938 753 €
Excédent brut d'exploitation	77 139 €
Dotations et provisions	53 311 €
Résultat brut d'exploitation	23 828 €
Charges financières	3 828 €
Résultat net	20 000 €

Le budget 2022 pour le service de délégation de service public est de 664 986,93€.

La compensation pour contraintes institutionnelles est revalorisée au regard des ajustements de créneaux annuels mis à disposition des clubs et associations.



Les missions de service public confiées au délégataire (sujétion de service public) :

- Gestion et maintenance de l'équipement, renouvellement des ouvrages.
- Exploitation de l'équipement : animation, promotion et commercialisation.
- Reprise du personnel.
- Accueil des publics spécifiques (établissements scolaires premier et second degré, personne en situation de handicap, clubs et associations, accueils de loisirs).
- Politique tarifaire grand public harmonisée sans distinction de provenance ou saisonnalité et accès inclus à l'espace bien-être.
- Large amplitude horaire.
- Programme d'activités et d'animations proposé satisfaisant (aquagym, aquabike, jardin d'enfants, etc.).

Pour l'exercice des missions de service public, la collectivité verse au délégataire deux compensations au titre de l'année 2022 :

- **Pour sujétion de service public : 328 899 € TTC.**
- **Pour contraintes institutionnelles : 183 313 € HT**
(mises à disposition aux clubs et associations : 114 308 € ; Accueil des scolaires primaires : 45 192 € ; Accueil des scolaires collégiés : 23 813 €).

	Période scolaire		Période vacances scolaires		Période estivale		TOTAL
	Heures eq. ligne d'eau / sem	Total 34 sem	Heures eq. ligne d'eau / sem	Total 3 sem	Heures eq. ligne d'eau / sem	Total 2 sem	
ASNL	73,00	74 460,00	32,50	2 925,00	12,00	720,00	78 105,00
AADH	14,00	14 280,00					14 280,00
Club sauveteurs	7,5	7 650,00					7 650,00
Centre hospitalier Laborit	1,00	1 020,00					1 020,00
Club renaissance	6,00	6 120,00					6 120,00
ITEP Les Fioretti	4,00	4 080,00					4 080,00
Progecat	7,00	7 140,00					7 140,00
TOTAL	112,50	114 750,00	32,50	2 925,00	12,00	720,00	118 395,00

Pour rappel : l'équipement a ouvert ses portes le 29 février 2020. Dans le cadre de la crise sanitaire, les exercices 2020 et 2021 ont été impactés financièrement ; des négociations ont été engagées avec le délégataire pour la prise en charge des pertes d'exploitation sur ces années.

Pour l'année 2022 :

Deux avenants ont été conclus avec le délégataire :

- Avenant 4 conclu le 27 septembre 2022 : Actualisation de l'article 38 du contrat et définition de l'indice de l'eau ;
- Avenant 5 conclu le 6 décembre 2022 : Définition de la prise en charge partagée des pertes d'exploitation subies par le délégataire sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : prise en charge par la Communauté de communes à hauteur de 80 000€.

Pour l'année 2023 :

- Au regard de l'inflation et de l'augmentation du coût des énergies, l'actualisation des éléments financiers pour l'année 2022 sera conséquente. La Communauté de communes se fait accompagner par un assistant à maîtrise d'ouvrage.
- Dans le cadre de la procédure dommage ouvrage en cours, les travaux de reprise des caniveaux-carrelages (zones vestiaires et halle bassin) vont être effectués comme suit au cours du premier semestre 2023.

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉDUCATION, FAMILLES ET SANTÉ

ÉDUCATION-JEUNESSE



Coordinateurs du Pôle scolaire :
2 agents à temps complet (2 ETP)

Agents du Pôle scolaire :
46 agents, représentant 30,05 ETP
dont 28 contractuels (soit 19,99 ETP)

Effectif du service Enfance-Jeunesse

Effectifs agents du pôle scolaire :

	Effectif*
Coordinateur	2
Accompagnatrice car	21
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)	23
Agent Accueil Périscolaire du mercredi	11
Agent Accueil Périscolaire quotidien	21
Agent Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	3
Agent de ménage école maternelle	23
Agent de ménage accueil Périscolaire uniquement	13

*Il convient de rappeler que certains agents ont des missions réparties sur plusieurs postes. Ils sont donc comptabilisés dans chaque effectif.

Répartition par site :

Site	Écoles concernées	Effectifs agents (tous postes confondus)
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves, Saint-Laon, Mouterre-Silly, Moncontour, Mazeuil, Craon	11
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes, Ceaux-en-Loudun, Angliers	13
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers, Morton, Roiffé, Saix, Bourmand, Vézières, Saint-Léger-de-Montbrillais, Sammarçolles, Beuxes	19
Coordination CCPL		2

*Cette répartition tient compte des déclarations transmises au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Effectifs scolaires :

Site	Communes concernées	Maternelles (dont TPS)	Elémentaires	TOTAL 2022/2023	TOTAL 2021/2022	Evolution des effectifs entre 2021/2022 et 2022/2023
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves	41	106	147	154	-4,54 %
	Mazeuil		13	27	29	-6,89 %
	Craon	10	4	14	14	0 %
	Moncontour	33	59	92	88	4,54 %
	Mouterre-Silly		23	23	23	0 %
	Saint-Laon	13	7	20	24	-4,44 %
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes	54	89	143	144	-0,69 %
	Ceaux-en-Loudun	37	61	98	86	13,95 %
	Angliers	26	46	72	75	-4 %
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers	55	80	135	136	-0,73 %
	Morton		25	25	25	0 %
	Roiffé		40	105	109	-3,66 %
	Saix	40		40	40	0 %
	Bourmand	46	23	69	69	0 %
	Vézières		39	108	107	0,93 %
	Saint-Léger-de-Montbrillais	13	51	64	58	10,34 %
	Beuxes			80	77	3,89 %
	Sammarçolles	29	10	39	39	0 %
TOTAL				1114	1108	0,54%

On constate une petite évolution entre les deux années scolaires (2021/2022 et 2022/2023) avec une légère augmentation du nombre total d'élèves dans les écoles publiques.



Accueils périscolaires

• Accueil périscolaire quotidien

Dans le Pays Loudunais, 3 multisites sont déclarés auprès de la DRAJES*. Ils comprennent au total 10 sites périscolaires dans les locaux des écoles maternelles. Cela permet de bénéficier d'un personnel formé, de mobilier et sanitaires adaptés et d'une limitation des déplacements pour les plus petits.

*Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Fréquentation :

L'accueil périscolaire quotidien prend en charge les enfants durant les semaines de classe, avant et après l'école. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'amplitude varie de 7h à 9h le matin et de 16h à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.

Site	Communes concernées	Effectifs Accueil périscolaire (moyenne quotidienne par 1/2 journée)		Évolution des effectifs 2021/2022 et 2022/2023
		2022/2023	2021/2022	
Multisite Sud-Est	Saint-Jean-de-Sauves,	21	24	-12,5 %
	Moncontour	14	15	-6,66 %
	Saint-Laon	11	6	83,33 %
Multisite Ouest	Monts-sur-Guesnes	15	15	0 %
	Ceaux-en-Loudun	14	15	-6,66 %
	Angliers	12	10	20 %
Multisite Nord	Les Trois-Moutiers	20	18	11,11 %
	Saix	10	10	0 %
	Bournand	17	12	41,66 %
	Saint-Léger-de-Montbrillais	7	10	-30 %
	Sammarçolles	7		100 %
TOTAL		148	122	21,31 %

On constate une augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires en 2022/2023 (+21.31%) par rapport à l'année 2021/2022.

Tarifs :

Quotient familial	QF 1 < 749		750 < QF 2 < 1099		QF 3 > 1100	
	Séance MATIN	Séance SOIR	Séance MATIN	Séance SOIR	Séance MATIN	Séance SOIR
Tarif	1,85 €	2,35 €	2,00 €	2,50 €	2,15 €	2,65 €

L'inscription est conditionnée à la fourniture du dossier d'inscription complet : fiches d'informations complétées, attestation de responsabilité civile, photocopie du carnet de vaccinations, attestation CAF ou MSA, approbation du règlement intérieur, modalités pour prélèvement automatique. Les inscriptions se font avant le 20 juillet de chaque année. Les règlements se font auprès du Trésor public de Châtelleraut (*différents moyens de paiements*).

• Accueil périscolaire du mercredi

La communauté de communes du Pays Loudunais propose 5 sites d'accueil périscolaire le mercredi sur le Pays Loudunais : Bournand, Les Trois-Moutiers, Monts-sur-Guesnes, Moncontour, Saint-Jean-de-Sauves.

L'accueil périscolaire du mercredi prend en charge les enfants seulement les mercredis en semaine scolaire.

Les enfants peuvent participer à l'accueil périscolaire du mercredi sur des demi-journées ou sur une journée entière.

Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'accueil échelonné varie de 7h à 9h le matin, et de 13h30 à 14h30 l'après-midi, le départ échelonné varie de 11h30 à 12h30 le midi et de 16h à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.

Les déjeuners sont fournis par les familles ; les goûters sont fournis par la Communauté de communes.

Fréquentation :

Communes concernées	Effectifs Accueil périscolaire (moyenne quotidienne par 1/2 journée)		Évolution des effectifs entre 2020 et 2021
	2022/2023	2021/2022	
Saint-Jean-de-Sauves,	10	13	-23,07%
Moncontour	8	7	14,28%
Monts-sur-Guesnes	21	17	23,52%
Les Trois-Moutiers	18	18	0%
Bournand (à partir de septembre 2021)	14	12	16,66%
TOTAL	71	67	5,97%

On constate une augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires du mercredi en 2022/2023 (+5,97%) par rapport à l'année 2021/2022.

Tarifs :

Quotient familial	QF 1 < 749	750 < QF 2 < 1099	QF 3 > 1100
Tarif 1/2 journée	4,00 €	4,50 €	5,00 €

*QF : Quotient Familial

L'inscription est conditionnée à la fourniture du dossier d'inscription complet : fiches d'informations complétées, attestation de responsabilité civile, photocopie du carnet de vaccinations, attestation CAF ou MSA, approbation du règlement intérieur, modalités pour prélèvement automatique. Les inscriptions se font avant le 20 juillet de chaque année. Les règlements se font auprès du Trésor public de Châtelleraut (*différents moyens de paiements*).

• Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

Depuis septembre 2018 la Communauté de communes poursuit l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires dans deux écoles primaires du territoire : Craon et Mazeuil.

La tarification s'élève à 30€ par enfant pour l'année scolaire, 15€ en cas d'inscription après les vacances de février 2021. Les TAP ont lieu chaque jour de 16h à 16h45 à Mazeuil et de 16h à 16h30 à Craon.

Transports scolaires

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La convention en lien avec le service transport comprend :

- l'harmonisation des tarifs au Quotient familial et des règlements intérieurs ;
- la sectorisation des écoles primaires.

Cela a nécessité des demandes de créations de point d'arrêts. Celles-ci ont été effectuées via la CCPL pour les écoles primaires et via les mairies pour les autres établissements secondaires (*collèges, lycées*).



Pour l'année scolaire 2022/2023, les tarifs des transports scolaires sont les suivants :

Quotient familial	Tarif annuel
QF < 450€	30€
451€ < QF < 650€	51€
651€ < QF < 870€	81€
871€ < QF < 1200€	114€
QF > 1201€	150€

Tarifs spécifiques :

Pour les familles qui scolarisent leurs enfants hors du secteur de rattachement de leur commune, ou s'il y a moins d'un kilomètre entre leur arrêt et l'école	À la charge des familles	150€
	À la charge de la CCPL	45€
Si un enfant prend le car entre deux écoles	30€	
Pour toute inscription réalisée après le 20 juillet 2020	15€	

Au total ce sont près de 374 enfants de primaire qui utilisent l'un des 22 circuits de transports scolaires en Pays Loudunais en 2022/2023.

Un important travail de relais d'information est effectué par le service auprès des élus, des mairies, des agents et des parents.

Les actions menées en 2022

• Projets institutionnels et contrats

La CAF et la MSA sont des partenaires privilégiés pour la politique Enfance-Jeunesse en milieu rural. Ils participent à l'amélioration des services autour de l'enfance, de la petite-enfance, de la parentalité et de l'accès aux droits, notamment par le biais des contrats territoriaux et de divers subventionnements :

- Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2019/2022 : signé entre la CAF, la MSA, la ville de Loudun, le SIVOS de Monts-sur-Guesnes et la CCPL, le CEJ précise les objectifs de la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.
- Plan mercredi
- Convention Grandir en milieu rural avec la MSA Poitou
- Fonds d'appels à projet CNRACL pour améliorer les conditions de travail des agents, notamment des ATSEM.

Avec l'appel à projet de la CNRACL et la mise à jour de son document unique, la Communauté de Communes met l'accent sur l'amélioration des conditions du travail des agents des écoles dans une démarche globale de prévention.

Début 2020, la CCPL a candidaté, auprès du Fonds national de prévention (FNP) de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), à l'appel à projet sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des ATSEM. Le dossier a été retenu avec 14 autres collectivités de toute la France et une subvention de 152 840 € est accordée à la CCPL.

Cet appel à projet s'étend sur 24 mois avec une phase de diagnostic (*questionnaires envoyés aux agents des écoles, visites de terrain et échanges avec les groupes de travail composés dans chacune des écoles pour les études de poste...*), suivi de l'analyse des études de poste et l'élaboration du plan d'actions.

Une réunion de présentation de ce projet a eu lieu le 21 décembre 2020 avec l'ensemble des agents communautaires travaillant dans les écoles. En étroite coopération avec les maires et les directrices et directeurs d'écoles, des visites de

terrain ont eu lieu début 2021 pour réaliser un diagnostic. Nos conseillers de prévention ont reçu l'appui de l'infirmière du service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Vienne pour réaliser les études de poste des agents des écoles. Le reste de l'année 2021 a été consacré à l'élaboration du plan d'actions, au test de matériel ergonomique, à la programmation de formations... Les actions seront essentiellement mises en œuvre au 1^{er} semestre 2022 pour assurer une rentrée scolaire 2022-2023 dans de meilleures conditions.

• Services aux usagers

- Un service minimum est assuré par la commune lors des appels à la grève.
- Suite au travail mené sur la politique tarifaire des accueils périscolaires, des actions ont été mises en place : tarification selon le quotient familial pour le service d'accueil périscolaire, gestion et facturation dématérialisées.
- Pour la participation de la ccpl aux frais de fournitures scolaires des écoles maternelles, un protocole a été mis en place en concertation avec les enseignants.
- Le projet pédagogique a été renouvelé (*travail mené par la coordinatrice du service enfance-jeunesse en concertation avec les animatrices périscolaires et la commission Service à la population et aux familles*).
- Mise en place d'un point lecture au sein de 6 accueils périscolaires, avec l'accompagnement du service lecture publique.

• Professionnalisation des agents

- Formation Gestes aux premiers secours.
- Formation Incendies.
- Formation à la lecture.

Perspectives 2023

L'objectif du service pour l'année 2023 est de poursuivre la dynamique engagée :

- Développer des partenariats avec les acteurs de la communauté éducative (*enseignants, agents municipaux, mairies...*) pour une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, la pédagogie des enfants et le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Poursuivre la proposition des programmes d'animations au sein des accueils périscolaires ainsi que les démarches de partenariat avec les associations locales sous la forme de conventions annuelles.
- Suivre et évaluer le projet pédagogique en conseil de communauté et poursuivre le travail des fiches d'activités pour les animatrices périscolaires.
- Suivre et perfectionner la gestion dématérialisée des accueils périscolaires (*facturation, gestion des impayés, réinscriptions...*).
- Poursuivre le renforcement de la communication du service auprès des parents d'élèves, des enseignants, des partenaires.
- Développer la participation des agents du service aux formations internes et externes.
- Suivre le projet avec la CNRACL avec mise en œuvre du plan d'actions.
- Mise en place d'une malle « ludothèque » au sein des 11 accueils périscolaires, avec l'accompagnement du service lecture publique et formation des animatrices périscolaires.
- Poursuite de la professionnalisation des agents : formation hygiène alimentaire.

FAMILLES - PARENTALITÉ



Responsable du service :
1 agent à 50% de son temps (0,5 ETP)

Animatrice :
1 agent à 80% (0,8 ETP)

Histoire du service

Suite aux besoins exprimés par les familles, les assistants maternels et les partenaires sociaux du territoire, le service Relais Petite Enfance (RPE - ex RAM) est déployé en Pays loudunais depuis le 1^{er} janvier 2020.

Parallèlement, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est également mis en place pour proposer des temps d'échanges et de partages entre parents et enfants jusqu'à 6 ans.

Le RPE et le LAEP se développent en itinérance afin de proposer des services au plus près de l'ensemble de la population.

Offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire en 2022

	Nombre dans le champ territorial du REP	
Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant)	1	Multi accueil de Loudun (structure municipale)
Assistants maternels agréés du territoire		131
Nombre d'assistants maternels en activité recensés par le Relais Petite Enfance		124
Nombre de maisons d'assistants maternels (Mam)	3	(Loudun, Roiffé, Les Trois-Moutiers)
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire du RPE		1

L'itinérance

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces services, le RPE et le LAEP fonctionnent en itinérance dans les communes suivantes :

- LES TROIS-MOUTIERS
(salle du moulin du Gué Sainte-Marie, Route de Moston)
- LOUDUN (Maison de la Petite Enfance, Boulevard Loche et Matras)
- MONCONTOUR (accueil de loisirs, Impasse du Havre)
- MONTS-SUR-GUESNES
(ancienne maison paroissiale, Place Frézeau de la Frézellière)
- SAINT-JEAN-DE-SAUVES
(maison pour tous, 5 bis Place Marcel Chauvineau)

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est composé de deux agents : Stéphanie AUBOUR, éducatrice spécialisée et Élodie FARRE, éducatrice de jeunes enfants.

C'est un espace d'information, d'échanges de pratiques professionnelles, de rencontres et d'animations qui s'adresse aux assistants maternels et parents ou futurs parents employeurs.

• Qu'est-ce que le service propose ?

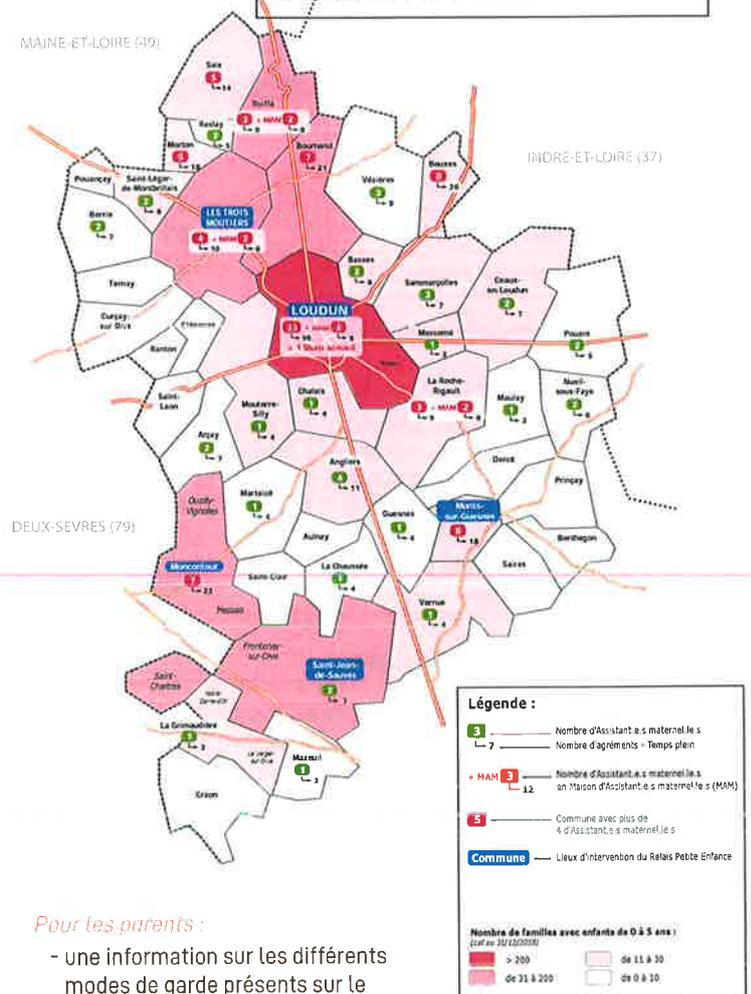
Pour les assistants maternels ou gardes à domicile :

- des ateliers d'éveil avec les enfants pour échanger sur les pratiques professionnelles, rompre son isolement ;
- des informations sur les droits et devoirs (notamment contrat de travail, réglementation de la profession) ;
- un accompagnement dans la professionnalisation (soirées à thème sur le développement du jeune enfant, accès à des formations) ;
- des informations sur les conditions d'accès et d'exercice du métier.

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230919-CC-2023-09-162b-DE
ASSISTANTS MATERNELS / LES / RAM / MAM
Date de réception préfecture : 02/10/2023

MAINE-ET-LOIRE (49)

INDRE-ET-LOIRE (37)



Pour les parents :

- une information sur les différents modes de garde présents sur le territoire ;
- une information sur les droits et devoirs du particulier employeur (le contrat de travail, aides financières...).

Pour les enfants :

- un lieu d'éveil supplémentaire et complémentaire ;
- un lieu de socialisation.

• Le partenariat

Le Relais Petite Enfance travaille en partenariat avec :

- la médiathèque de Loudun ;
- les services communautaires (lecture publique, enfance-jeunesse, santé).
- le Multi Accueil de Loudun
- le réseau des responsables de Relais de la Vienne (particulièrement avec le territoire du nord de la Vienne)
- l'ensemble des partenaires petite enfance (PMI, SESSAD-CAMSP...)

• Fréquentation du Relais Petite Enfance en 2021

Le Relais : lieu d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

En 2022, 116 familles différentes et 48 assistants maternels différents ont pris contact avec le Relais.

Le Relais est bien identifié par le public, parents-employeurs ou professionnels.

Le Relais : cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Le Relais Petite Enfance du Pays Loudunais propose de manière hebdomadaire :

- deux ateliers à Loudun,
- un à Trois-Moutiers,
- un à Monts-Sur-Guesnes,

- il propose également un atelier tous les quinze jours à Moncontour en alternance avec Saint-Jean-de-Sauves,
⇒ soit cinq ateliers d'éveil par semaine.

Les plannings d'activités sont envoyés à tous les assistants maternels du territoire et mis en ligne sur le site internet de la CCPL.

L'accueil se fait sur inscriptions (*limitées à cinq professionnels et la responsable*).

29 assistants maternels ont bénéficié de ces temps d'ateliers en 2022. Les ateliers sont très sollicités.

Les parents employeurs sont demandeurs de ces temps collectifs. C'est un atout professionnel supplémentaire que les assistants maternels mettent en relief lors d'un entretien d'embauche.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

• Ouverture au public

Les temps d'accueil sont proposés le mardi de 9h15 à 11h15 et le mercredi matin de 9h30 à 11h30 ou après-midi de 15h à 17h.

Un planning est établi tous les deux mois. Ce planning est visible sur le site de la Communauté de communes du Pays Loudunais et transmis aux partenaires du territoire.

Les accueils sont réalisés tout au long de l'année et la moitié des vacances scolaires sur les mêmes horaires et même jours.



• Objectifs du LAEP

Le LAEP permet de conforter la relation parents-enfants en valorisant le rôle et les compétences des parents. C'est un espace de rencontre, de détente et d'échange.

Il s'agit d'un lieu qui favorise le développement et l'autonomie de l'enfant en permettant la mise en évidence de ses propres compétences.

C'est également un lieu de prévention de l'isolement social.



• Le cadre du LAEP

Le LAEP est un espace convivial mis à disposition des enfants de moins de 6 ans et d'au moins un adulte référent (*parent, grand-parent, assistant familial*). Les futurs parents sont également accueillis.

Ce n'est pas d'un lieu de séparation mais un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes.

Les jeux et activités proposés ont pour but de créer des interactions entre les enfants et les adultes. Différents jeux, de qualité et adaptés à l'âge des enfants, seront donc mis à disposition.

C'est un service souple qui doit être accessible à tous.

La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité.



• Accueillants

- M^{me} FARRÉ Élodie, éducatrice de jeunes enfants (*en poste depuis septembre 2021*),

- M^{me} LEMOINE Béatrice, auxiliaire de puériculture,

- M^{me} BRUNEAU Fanny (*depuis mars 2022*).

Les accueillants du LAEP ne se positionnent pas en tant qu'experts. Ils sont présents afin de permettre un accueil bienveillant et favoriser les échanges entre les adultes et les enfants.

L'accompagnant doit garantir de la neutralité du lieu (*confidentialité, anonymat*).

• Fréquentation du Lieu d'Accueil Enfants-Parents en 2022

En 2022, 71 accueils ont été réalisés sur l'ensemble du territoire. 42 familles différentes et 55 enfants ont pu bénéficier de ce service.

Perspectives 2023

Le Relais Petite Enfance étant un service bien identifié par les familles et les professionnels, la communication autour du Lieu d'accueil Enfants Parents sera à nouveau accentuée.

Concernant le Relais Petite Enfance, les partenariats seront poursuivis et renforcés (*SESSAD-CAMSP, lecture publique, PMI...*) par le biais de projets communs, en transversalité.

Un accent particulier sera mis sur le départ en formation continue des assistants maternels (*les formations proposées, comment y accéder, le compte formation...*) ainsi que sur l'accès à la culture dès le plus jeune âge.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Coordinateur CLS :

1 agent à 60% de son temps (0,6 ETP)



Contrat Local
de Santé
Pays Loudunais

Missions et organisation du service

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination dont le but est d'améliorer la promotion de la santé, la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social pour tous les habitants. Il offre une coordination et un soutien pour valoriser, consolider et créer des dynamiques locales de santé et des partenariats entre différents acteurs du territoire : professionnels de santé, paramédicaux et médico-sociaux, institutions, associations... autour de projets communs pour l'accès aux soins et la bonne santé de tous.

La Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Vienne, le Conseil Départemental de la Vienne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Poitou, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Vienne et le Groupe Hospitalier Nord Vienne (GHN) ont signé le CLS le 4 avril 2018, affirmant ainsi leur engagement à travailler ensemble pour renforcer l'accès aux soins et lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Un poste de coordinateur CLS (0,6 ETP), co-financé ARS/CCPL, assure la mise en place et l'animation du CLS qui se construit autour de groupes de travail thématiques pour encourager le partenariat local, valoriser l'existant et de mettre en place de nouvelles actions autour de projets partagés entre les différents acteurs. De nombreux services de la CCPL sont également investis dans la mise en place ou le portage d'actions directement liées au CLS (services petite enfance, jeunesse, communication, logistique...).

Les actions menées en 2022

En 2022, le CLS a poursuivi les actions engagées depuis sa signature en 2018. Cette dernière année de contractualisation a été marquée par un temps de bilan de l'action menée, d'actualisation du diagnostic santé social et de redéfinition des axes prioritaires en vue de la signature d'un nouveau CLS en 2023.



18 FICHES-ACTIONS

Pour permettre le suivi du CLS et préciser les modalités d'action envisagées, 18 Fiches-actions ont été rédigées. Ci-dessous, le détail des Fiches avec les actions mises en œuvre en 2022.

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire pour maintenir et développer une offre de soins de premier recours et de proximité

Fiche-action 1 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Fiche-action 2 : Favoriser l'interdisciplinarité, l'organisation de l'offre de soins sur le territoire et le développement de la télémédecine et des nouvelles technologies.

Fiche-action 3 : Promouvoir l'activité du Groupe Hospitalier Nord-Vienne site de Loudun.

Les réalisations 2022 :

- **Extension de la Maison de santé de Loudun :** réunion avec les professionnels de santé, suivi des travaux.
- Réunions avec les professionnels de santé de la maison de santé des Trois-Moutiers.
- Accompagnement d'un collectif de professionnels de santé du Loudunais pour la mise en place d'une CPTS en Loudunais en collaboration avec AGORA LIB'.



Axe 2 : Améliorer la santé des populations en développant la prévention**ENFANCE ET PARENTALITÉ**

- ▣ **Fiche-action 4** : Développer l'accompagnement à la parentalité et l'offre de lieux de sociabilisation pour la petite enfance.
- ▣ **Fiche-action 5** : Favoriser le dépistage et la prise en charge précoce des troubles de la petite enfance et Améliorer l'accès aux soins, la coordination et le suivi des enfants et des jeunes.

➤ Les réalisations 2022 :

- Développement des lieux de sociabilisation préscolaire et de soutien à la parentalité par 2 services portés par la CCPL en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et la MSA : le REP intercommunal (*Relais Petite Enfance*) et le LAEP intercommunal (*Lieu d'Accueil Enfants Parents*).
- ⇒ *Action menée et soutenue financièrement dans le cadre du dispositif grandir en milieu rural de la MSA.*

PRÉVENTION, ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- ▣ **Fiche-action 6** : Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé.
- ▣ **Fiche-action 7** : Activité physique - nutrition.
- ▣ **Fiche-action 8** : Santé sexuelle, respect de l'individu, prévention.

➤ Les réalisations 2022 :

- **Groupe santé - bien-être à destination des publics fragiles** (*personnes en situation d'isolement social, précarité, inactifs pour des raisons de santé, migrants...*): action partenariale locale (CCPL, MSA, ACLE, CARSAT), développement d'un programme d'ateliers mensuels de prévention (*nutrition, activité physique, hygiène, compétences psychosociales, accès aux droits...*). Les participants sont généralement orientés par les services sociaux ou les associations partenaires. Ce groupe remplit également une fonction de création de lien social.
- ⇒ *Action menée et soutenue financièrement par l'ARS*
- **Projet territorial de sensibilisation sur la cybersexualité et la protection de l'image** faisant suite à la mobilisation RP2S porté par l'IREPS en 2020, construction d'un projet constitué d'ateliers en classe et de conférence avec les établissements scolaires secondaires du territoire.
- ⇒ *Action menée et soutenue financièrement par l'ARS et dans le cadre du dispositif grandir en milieu rural de la MSA.*
- **Octobre Rose** : déploiement de Parapluie rose et organisation d'une « Balade rose » organisée en collaboration avec le Centre Régional des Dépistages Organisés Nouvelle-Aquitaine.

**Axe 3 : Prévenir et accompagner la perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap)**

- ▣ **Fiche-action 9** : Améliorer les représentations, l'anticipation et l'acceptation de la perte d'autonomie.
- ▣ **Fiche-action 10** : Développer les actions et réseaux de soutien aux aidants
- ▣ **Fiche-action 11** : Favoriser la fluidité des échanges entre professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux autour d'un parcours de vie.

➤ Les réalisations 2022 :**Entr'aïdants**

- Programme d'activités mensuel aidants/aidés. Portage de l'action et co-organisation avec la MSA Poitou, la plateforme de répit nord vienne et un collectif de partenaires locaux. Les ateliers sont destinés à toute personne qui porte une aide régulière à un proche en perte d'autonomie quel qu'en soit l'origine (*vieillesse, maladie, handicap, accident...*). Les séances sont gratuites sur inscription.
- ⇒ *Action menée et soutenue financièrement par l'ARS.*

**Stand sur le marché de Loudun**

- Présentation des ressources de soutien et de répit des aidants sur le marché de Loudun.



Axe 4 : Développer la prévention et l'offre de prise en charge en santé mentale à tous les âges

Fiche-action 12 : Sensibiliser professionnels et grand public sur les thématiques de santé mentale.

Fiche-action 13 : Développer les actions d'information et prévention des addictions et des risques suicidaires.

Fiche-action 14 : Développer la transversalité et la coordination entre tous les professionnels accompagnant le parcours de vie d'une personne en situation de trouble de la santé mentale.

Les réalisations 2022 :

- **Formations Prévention suicide et promotion de la santé mentale :** 2 sessions de formation sentinelle organisées par MSA en partenariat avec le CH Laborit.
- **Moi(s) sans Tabac :** les actions de sensibilisation se sont limitées dans les établissements scolaires.
- **Groupe de travail mené par le service petite enfance** pour favoriser les liens entre assistantes maternelles, multi-accueil et services d'accompagnement des enfants en situation de handicap (CAMSP, SESSAD).
- **Groupe de travail pour l'accueil du Picta BUS** en Loudunais avec les partenaires jeunesse du territoire.

Axe transversal : lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé (ISETS)

Fiche-action 15 : Informer et accompagner les habitants dans l'accès aux droits et dans les démarches administratives.

Fiche-action 16 : Favoriser l'amélioration des cadres de vie non adaptés dans une logique écologique, économique et de santé publique.

Fiche-action 17 : Valoriser et renforcer l'offre de mobilité sur le territoire.

Fiche-action 18 : Renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants.

Les réalisations 2022 :

- Soutien à l'association ACLE qui dispose d'un Point d'accès numérique CAF et d'un conseiller numérique.
- Participation aux groupes de travail portés par la plateforme départementale Mobi'viennne.
- Soutien au Transport solidaire porté par l'association Dynamob.
- Bien sous mon toit, des clés pour bien se loger : participation à la conception et l'organisation d'une nouvelle édition du Forum prévu pour 2024. Cet événement a pour objectif d'aider les habitants à mieux identifier les leviers réglementaires et techniques en matière d'économie d'énergies, de dispositifs d'aides ou de santé environnementale. Action co-portée avec le Département de la Vienne, le FSL86 l'UDAF, la Mission Locale, le CCAS de Loudun et le CLS.
- Participation à la constitution d'un groupe communautaire en santé porté et animé par la MSA Poitou.

Budget du service coordinateur-CLS

Le budget global pour 2022 s'est élevé à 35 034 €. La dépense principale étant constituée de la rémunération du poste de coordinateur CLS. Les ressources proviennent d'une subvention de l'ARS de 15 000 € pour la coordination et de 9 500 € pour les actions de prévention santé et le reste de fonds propres de la Communauté de communes.

Perspectives 2023

- Renouvellement du CLS : Définition d'axes prioritaires, écriture des fiches actions.
- Suivi des travaux d'extension et de restructuration de la Maison de santé de Loudun ;
- Portage et développement de l'action Entr'aïdant (en partenariat avec la MSA, Vienne Autonomie conseil, la Plateforme de répit...);
- Portage et poursuite groupe de prévention « Santez-vous bien » à destination des personnes fragiles (en partenariat avec la MSA, ACLE, CHU site Loudun...);
- Création d'outils de communication sur les ressources santé / social en Loudunais (à destination du grand public et des professionnels de santé).
- Développement d'action de prévention ;
- Poursuite de l'accompagnement des professionnels et pôles de santé.



Santez-vous bien !

Ateliers santé pour les 16-60 ans - Gratuit

PROGRAMME DES ATELIERS DE SEPTEMBRE 2022 À JUIN 2023

Prendre soin de soi et de sa santé

Sortir de chez soi

Partager un moment d'échange convivial et bienveillant

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 > Communauté de communes du Pays Loudunais
 Contrat Local de Santé • Anne-claire ALTERINO
 Tél. 05 49 22 20 64 • coordonnateur.cls@pays-loudunais.fr
 > MSA Poitou
 Laurence GEVEAUX • Tél. 05 49 06 72 73

JEUDI 22 SEPTEMBRE 14h/16h30
 Accueil, jeux et échange
 LOUDUN / Salle des fêtes de la Moine

JEUDI 20 OCTOBRE 14h/16h30
 Activité physique adaptée (avec l'association Siel bleu)
 ANGLIERS / Pavillon du Québec

JEUDI 17 NOVEMBRE 14h/16h30
 Santé environnementale : qualité de l'air et éco-gestes
 MONCONTOUR / Salle de la Maison France Services

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 14h/16h30
 Atelier Nutrition avec M^{me} Urbanik (diététicienne - nutritionniste)
 LOUDUN / Mairie - salle 1

JEUDI 19 JANVIER 14h/16h30
 Sophrologie avec Marie-Luce Coulonnier
 ANGLIERS / Pavillon du Québec

JEUDI 9 FÉVRIER 14h/16h30
 Santé environnementale : fabrications des cosmétiques
 LOUDUN / La Moulinerie - rue des Angliers

JEUDI 9 MARS 14h/16h30
 Atelier Nutrition avec M^{me} Urbanik (diététicienne - nutritionniste)
 LOUDUN / Mairie - salle 1

JEUDI 13 AVRIL 14h/16h30
 Activité physique adaptée (avec l'association Siel bleu)
 ANGLIERS / Pavillon du Québec

JEUDI 11 MAI 9h/15h
 Santé environnementale : découverte du pollinarium de la Vienne / parcours sensoriel
 POTIERS : RDV 9h devant la Mairie de Loudun

JEUDI 22 JUIN 10h/15h
 Plaque-nique
 Lieu à définir ensemble



Édition d'un programme des ateliers santé

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

de l'emploi en Pays Loudunais



4 067

SALARIÉS EN 2022

+ 4,1% (Pôle emploi fin 2021)

(hors agriculture, administration publique, éducation marchande et salariés à domicile employés par un particulier)



12 771

RECRUTEMENTS EN 2022

(HORS INTÉRIM)

-12,6% par rapport à 2021, dont

10,6% D'EMPLOIS DURABLES
(CDD/CDI de + de 6 mois)



6,3% DE CHÔMAGE

Décembre 2022

Taux national 2021 : 7,1%

En 2022, le Pays Loudunais affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de 0,8 % et un taux stable par rapport à 2021. L'effectif des salariés (chiffre fin 2021) est en progression de 4,1% par rapport à fin 2020. Le nombre des recrutements est en diminution (-12,6 %).

Il est à noter que les entreprises loudunaises rencontrent de plus en plus de difficultés pour satisfaire leurs projets de recrutements.

Source ARCOSS – Observatoire Pôle Emploi – zone de Loudun

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20231115-2023-7-11-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Responsable Développement économique, gestion locative et foncière :

1 agent à temps complet (1 ETP)

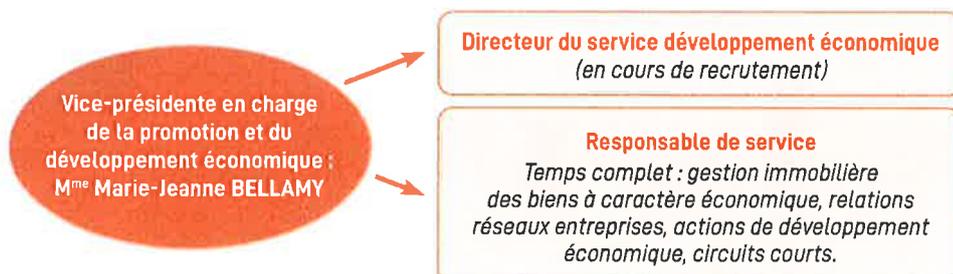


Missions du service

Le service développement économique propose un accompagnement de proximité personnalisé et une offre adaptée de services :

- **Accueil des porteurs de projet**
 - Accompagnement au montage de projet et à la constitution des dossiers.
 - Recherche de solution de financement.
 - Mise en relation avec les partenaires.
 - Prospection foncière et immobilière.
- **Animation économique**
 - Analyse du tissu économique.
 - Promotion du territoire.
 - Participation à des salons.
 - Actions de communication.
 - Animation du réseau, Club des entreprises.
 - Suivi des actions en liens avec les circuits courts.
- **Gestion immobilière**
 - Parc locatif de bâtiments artisanaux et de bureaux.
 - Ventes de terrains et bâtiments à vocation économique.
 - Suivi des projets immobiliers de la CCPL : pépinière d'entreprises, réhabilitation du Centre d'accueil des entreprises et des ateliers relais.

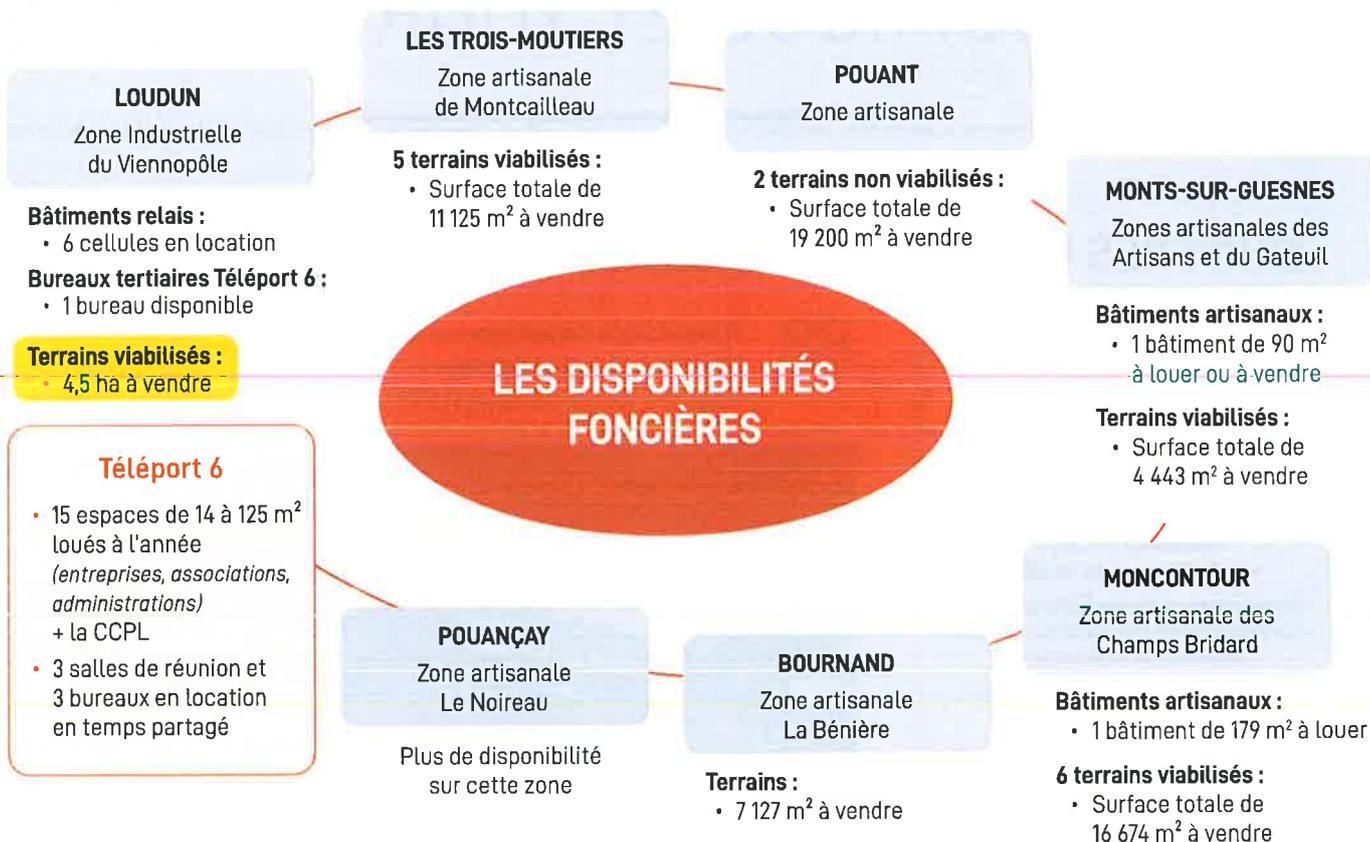
Organisation du service développement économique :



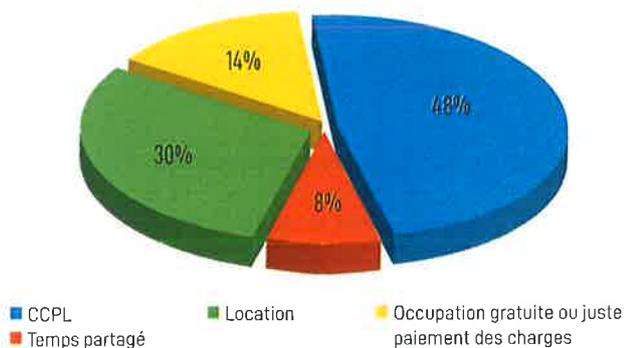
Les zones d'activités et zone industrielle

La Communauté de communes est propriétaire de fonciers viabilisés sur 5 zones artisanales et 1 zone industrielle. La collectivité propose une offre immobilière de location et de vente sur les zones d'activités économique afin de répondre aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire.

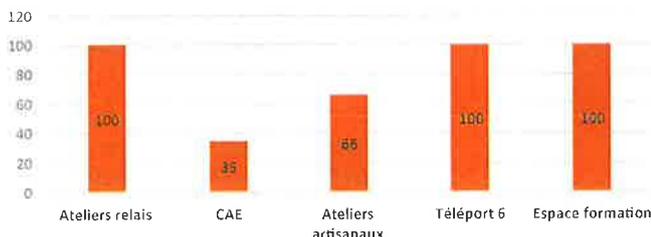
Tarif de vente pour toutes les zones d'activités du territoire : 5 euros HT/ m².



TAUX D'OCCUPATION DES ESPACES AU TÉLÉPORT 6 EN 2022



Taux d'occupation de l'immobilier économique locatif CCPL 2022 en %



GESTION IMMOBILIÈRE

Viennopôle de Loudun

Vente :

- 1 bâtiment 200 m² + appentis sur terrain de 1 171 m²
- 1 terrain de 2 369 m²
- 2 terrains – Superficie totale de 4 494 m²

Acquisition :

- Terrains d'une superficie totale de 9 614 m² (ex Saldive)



ZA Les Trois-Moutiers

Vente :

- 5 terrains pour une superficie totale de 6 774 m²

Les salariés sur le bassin d'emplois de Loudun

Le nombre de salariés sur le bassin d'emplois de Loudun connaît une sensible augmentation en 2022 (*Données Observatoire Pôle Emploi*) : 4 067 emplois salariés sur Loudun soit + 4,1 % /2021.

	Nombre	Évolution annuelle
Bassin d'emploi - Loudun		
Ensemble	4 067	+4,1%
Secteur d'activité		
Industrie	816	+3,3%
Construction	323	+1,6%
Commerce	591	+0,7%
Services	2 337	+5,7%

Les plus gros employeurs (+ de 100 salariés) sont Leclerc, Elis, Agritubel et Center Parcs (*hors établissements publics*).



Évolution des entreprises entre 2021 et 2022

Source INSEE Répertoire SIRENE	2022	2021
Entreprises immatriculées	2 954	2 936
Créations d'entreprises	208	219
Cessations d'activités	126	149
Total (tous statuts)	+82	+70

En 2022, il y a eu 96 immatriculations au Répertoire des métiers dont 69% de micro entreprises et 27 radiations. Sur le Pays Loudunais, il y a 664 entreprises artisanales.

Désormais, les porteurs de projets pour des créations/reprises d'entreprises sont reçus principalement pour un premier rendez-vous par le service développement économique. Ensuite, elles sont dirigées vers les Chambres consulaires (*Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou la Chambre de commerce et d'industrie*), missionnées spécialement par la Région pour l'accompagnement de ces porteurs.

Dans ce cadre, des réunions d'information à la création/reprise d'entreprises sont organisées dans les locaux de la Communauté de communes en partenariat avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers. Il se tient environ une réunion tous les trimestres. Pour 2022, 3 réunions ont eu lieu.

Participation au Forum Emploi de Loudun organisé par la Mission Locale et Pôle Emploi.

Accompagnement des entreprises en projet de développement en lien avec les services de la Région.

Les aides aux entreprises

INITIATIVE VIENNE		AIDES RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (SRDEII)		Dispositif d'aide aux TPE - CCPL
Prêt 0%	Sub'Emploi	TPE	INDUSTRIES	
6 entreprises financées - 4 reprises - 2 créations	4 subventions Sub'Emploi accordées	Création : 1 dossier : 4 000 €	Soutien régional sur l'innovation, le plan de formation de salariés, conseils, investissement, accompagnement à la transformation des entreprises adaptées	2 entreprises soutenues
8 prêts d'honneurs		Transmission/reprise : 5 dossiers : 30 000 €	242 294 € pour 4 entreprises soutenues	
14 emplois directs	4 emplois créés	Développement : 1 dossier : 23 500 €		
64 000 € de prêts 0%	8 000 € de subventions	Total : 57 500 € attribués aux TPE		7 912 €

Les principaux projets 2022

• Création d'une pépinière d'entreprises

Suite à l'étude menée sur l'immobilier d'entreprise, la consultation pour la réalisation de l'étude de faisabilité, la programmation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été lancées pour la construction d'une pépinière d'entreprise sur le Viennopôle de Loudun.

• Restaurant Maison de Pays du Loudunais

Travaux de rénovation et réaménagement du restaurant de la Maison de pays du loudunais.

Perspectives 2023

- Continuité du dispositif d'aide aux Très Petites Entreprises (*financement 100 % CCPL*) destiné à soutenir financièrement les travaux de rénovation, d'aménagement, d'amélioration et de modernisation de l'outil de travail des commerçants, artisans et entreprises de services du territoire (*éligibilité et montant en fonction du règlement du dispositif*). Échéance du dispositif 31/12/2023 reportée au 1^{er} juillet 2024.
- Lancement des études de faisabilité pour la réalisation de l'extension Nord du Viennopôle.
- Fin de l'étude sur l'immobilier d'entreprises et rendu de l'étude de programmation de la création de la pépinière d'entreprises (*création ateliers + rénovation Centre accueil des entreprises*). Lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- Lancement de l'étude pour l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) rendu obligatoire par la loi « Climat et Résilience ». Cette réalisation viendra servir un travail foncier de recomposition des zones d'activités.
- Préparation du nouveau schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui sera signé avec la région en juillet 2024.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS



Responsable de l'Office de tourisme :
1 agent à temps complet (1 ETP)

Agents de l'Office de tourisme :
8 agents, représentant 6,9 ETP



> MISSIONS DU SERVICE

Assurer la promotion du territoire

- Mettre en place une relation avec chaque prestataire touristique
- Connaître l'offre touristique du territoire et des alentours
- Participer à des salons touristiques et événementiels
- Mener des actions de communication

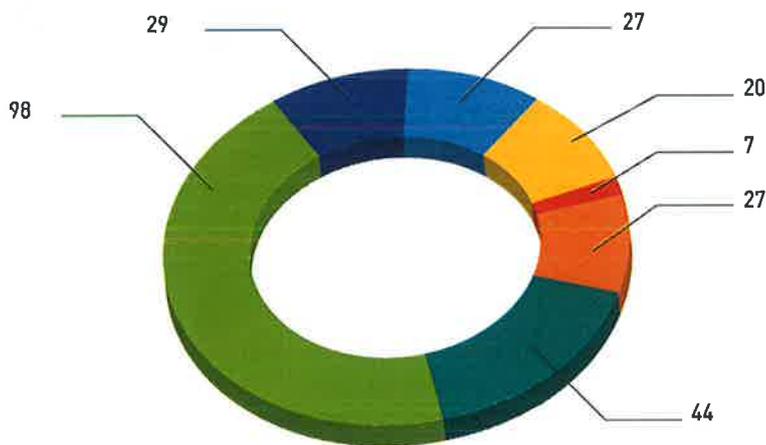
Assurer l'accueil des clients

- Accueil personnalisé et conseil en séjour adapté
- Inciter le client à rester sur le territoire

Développer l'offre touristique

- Développer les partenariats (ACAP, Région, Territoires voisins...)
- Travailler avec les prestataires en ateliers thématiques
- Développer les animations

L'OFFRE TOURISTIQUE EN LOUDUNAIS



- Sites patrimoniaux
- Restaurants / Foodtrucks
- Activités de loisirs
- Hébergements
- Artisanats
- Randonnées
- Producteurs de pays

225

prestataires adhérents en 2022 contre 214 en 2021.

37,7%

de l'offre est représentée par les **sorties** (sites touristiques, randonnées, activités, producteurs et artisanat). Ce chiffre est stable par rapport à 2021.

43,5%

de l'offre touristique sur le Loudunais est composée d'**hébergements** ce qui est comparable à 2021.

19%

de l'offre est une offre de **restauration** qui est en progression d'un point par rapport à 2021 avec une offre de restauration rapide en hausse.

Les principaux projets 2022 :

Voici les principaux qui ont pu voir le jour :

- Lancement d'une réflexion sur la modernisation du sentier du Pé de Jojo à Loudun ;
- Lancement de l'étude sur la Stratégie tourisme globale ;
- Création d'une offre famille sur la thématique de l'œnotourisme.

Perspectives 2023

- Parcours Terra Aventura à Saix/Roiffé ;
- Lancement de l'application touristique ;
- Lancement de l'étude de Pré-programmation sur le lieu d'accueil et de promotion du territoire ;
- Lancement de l'étude de positionnement touristique durable de la Dive avec le Saumurois et le Thouarsais.

> LES INDICATEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS

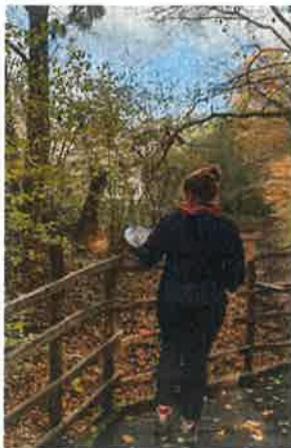
Indicateurs touristiques

**12 026** VISITEURS
accueillis en 2022

+63 % par rapport à 2021

L'année 2022 a été une année de tous les records notamment sur la fréquentation touristique. Elle surpasse également celle de 2019 qui était à ce jour notre année « témoin ». Les Français sont partis plus souvent en vacances, on note un petit sursaut de la clientèle étrangère.

L'accueil « Hors les murs » a connu un vif succès auprès des personnes accueillies chez nos prestataires avec un site supplémentaire d'accueil qu'est le château de Monts-sur-Guesnes.

**1 183 740** NUITÉES en 2022
(dont 1 078 959 nuitées au Center Parcs)

+30,8 % par rapport à 2021

Au vu de l'augmentation de la fréquentation touristique de 2022, le nombre de nuitées sur le territoire est tout naturellement en hausse.

En 2022, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a accompagné les hébergeurs dans la qualification de leur offre (10 classements ont été effectués en 2022 contre 5 en 2021).

22 DATES D'ANIMATIONS (Secrets de Pays, Invitations des vigneron, VVR et JEP) contre 11 en 2021, sans compter les visites guidées individuelles et groupes : 1 830 personnes ont participé aux visites proposées par l'OT (visite de ville de Loudun, donjon de Moncontour, Tour Carrée de Loudun).



- 212 personnes aux Secrets de Pays ;
- 1 200 personnes aux Invitations des vigneron ;
- 450 personnes aux Vignes Vins Randos ;
- 150 personnes aux Journées Européennes du Patrimoine.

1 679,15€ DE RECETTES
+33 points par rapport à 2021

Cette augmentation s'explique par la hausse de fréquentation de l'Office de tourisme sur la saison 2022.



INDICATEURS ADMINISTRATIFS

1 LANCEMENT DE SAISON
4 CONSEILS D'EXPLOITATION
3 ÉDUCTEURS
1 APÉRO DES PROS

INDICATEURS COMMUNICATION

**5 000** GUIDES
TOURISTIQUES**3 000** DÉPLIANTS
des Rendez-vous
de l'office de tourisme**2 000** LIVRETS
Secrets de Pays**1 000** DÉPLIANTS
des Journées Européennes
du Patrimoine

FACEBOOK

**2 524**
abonnés

INSTAGRAM

**888**
abonnés

TWITTER

**612**
abonnés

LINKEDIN

**110**
abonnés

TERRA AVENTURA

**16 280**
joueursSITE INTERNET : **1 351** clicsBORNE NUMÉRIQUE : **108** visiteurs uniques

PÔLE PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GESTION DES DÉCHETS



Directeur des Services Techniques :
1 agent à temps complet (1 ETP)

Agents des Services Techniques :
30 agents, représentant 27,86 ETP

La Communauté de communes du Pays Loudunais exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis le 1^{er} janvier 1993. Ce service est composé de :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que les déchets d'activités économiques assimilés, en porte à porte ;
- la collecte des emballages ménagers recyclables, en porte à porte ;
- la collecte des points d'apport volontaire pour les papiers et le verre ;
- la gestion des 5 déchèteries du territoire.

Le service de collecte en porte à porte a été assuré pendant toute la période de crise sanitaire. Après une courte fermeture, la Communauté de communes a réouvert les déchèteries au plus tôt pour maintenir un service de qualité aux usagers.



9 515 TONNES

de déchets (gravats compris)

ont été apportées en déchèterie soit une baisse par rapport à 2021.



4 409 TONNES

d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

ont été collectées, soit une baisse de 5% par rapport à 2021.

2 958 TONNES

de déchets recyclables dont



1150 TONNES

d'emballages recyclables

en augmentation de 25 % depuis l'extension des consignes de tri.



1198 TONNES

de verres

les tonnages stagnent ces dernières années.

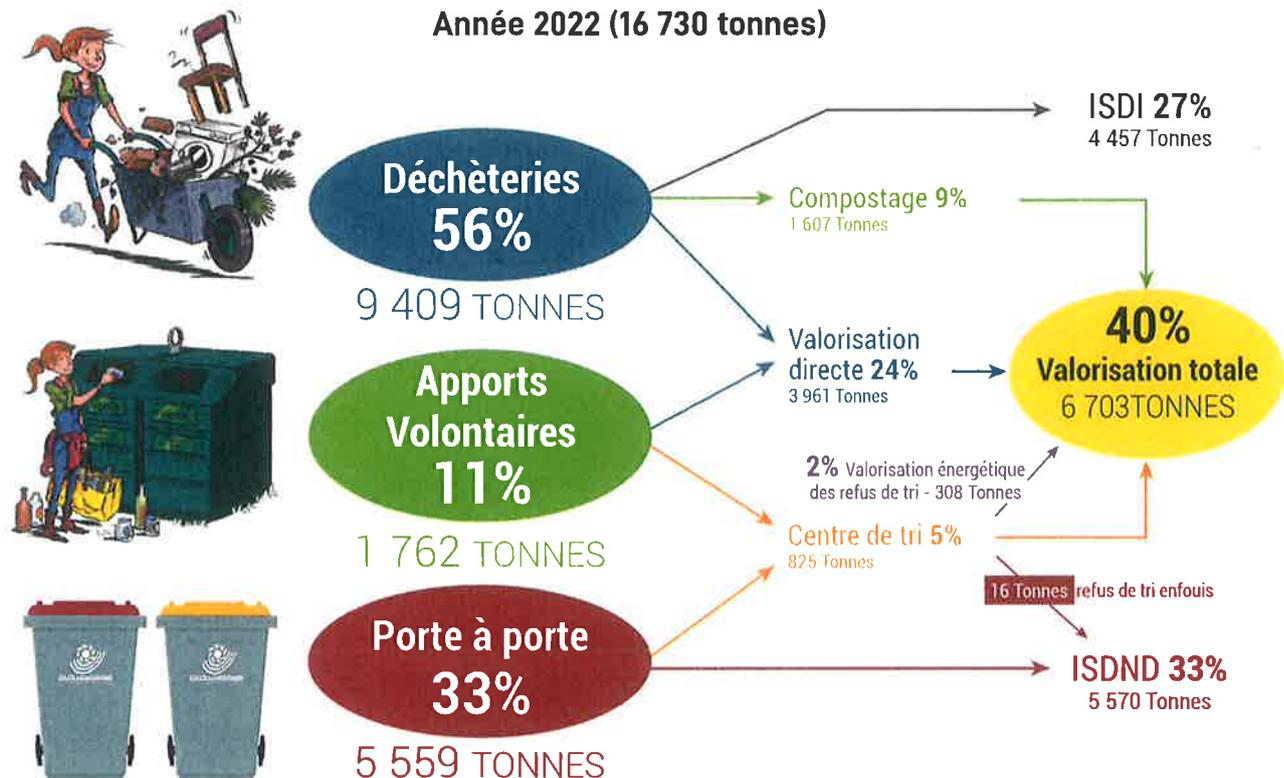


458 TONNES

de papiers

une forte baisse par rapport à 2021 qui était une année particulière du fait de la reprise de la collecte des papiers assimilés avec les établissements scolaires.

Synoptique des déchets traités en 2022

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
 Année 2022 (16 730 tonnes)


'ISDI : Installations de stockage de déchets Inertes / 'ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux.

Évolution de la production de déchets depuis 6 ans

Flux (en tonnes)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures Ménagères	5 130	4 700	4 695	4 550	4 643	4 409
Emballages recyclables	862	995	1 065	1 075	1 147	1 149
Verre	1 059	1 110	1 127	1 158	1 239	1 198
Papiers	421	465	552	461	573	458
Déchèterie	9 608	8 877	8 862	8 630	9 843	9 515
Total	17 080	16 146	16 301	15 874	17 445	16 730

Pour rappel, l'un des objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est d'être sous la barre des 14 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020.

Comparaison de production des déchets de la CCPL avec le reste du territoire :

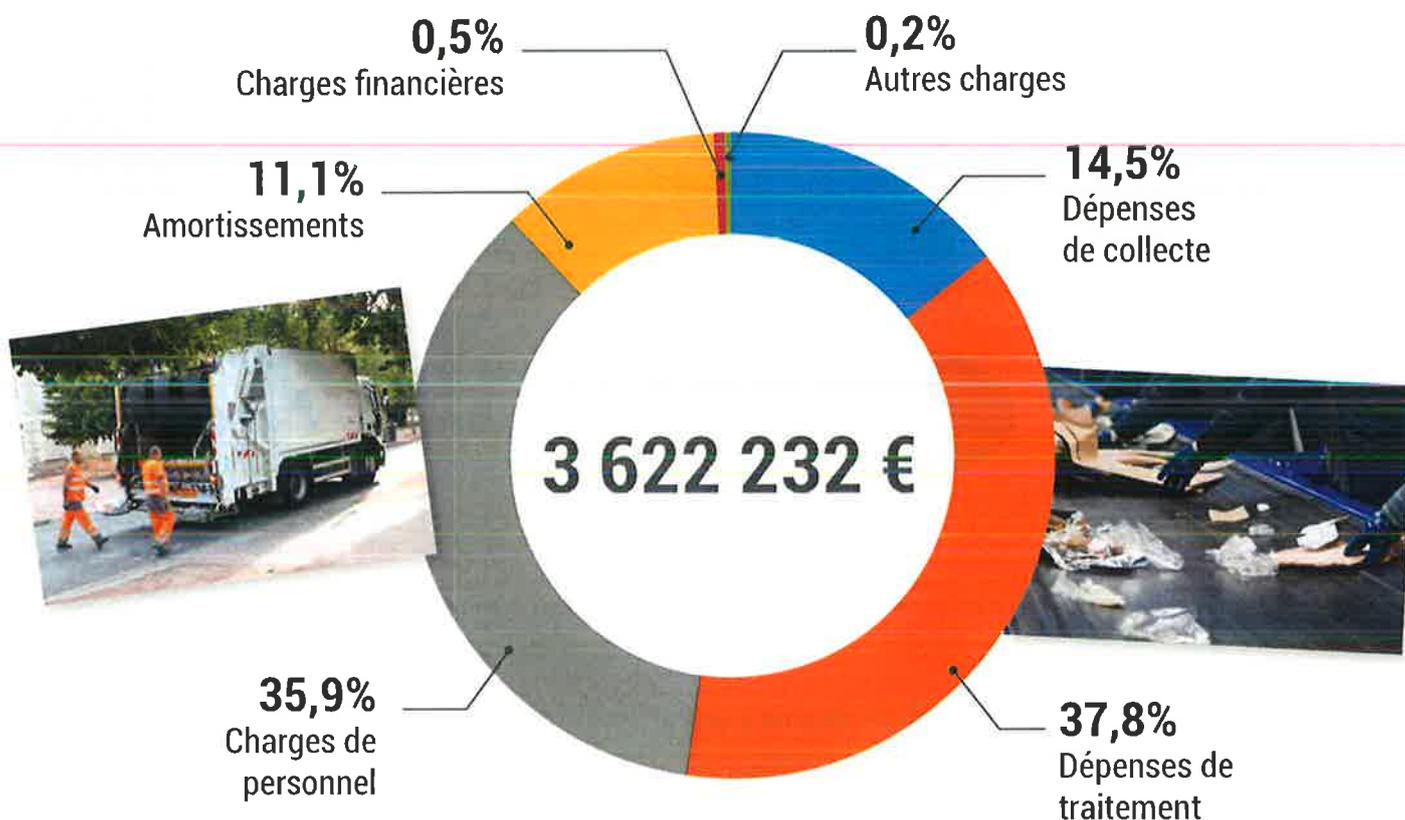
En kg/hab./an	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Apports en déchèterie	Total
CCPL (2022)	175	111	201	487
Département (2021)	196	89	310	595
Région (2021)	236	101	361	698

Les indicateurs financiers

LES DÉPENSES

Elles s'élèvent à 3 622 232 € TTC et regroupent les charges de personnel ainsi que les coûts de collecte et de traitement. Elles sont réparties comme suit :

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2022



Les actions menées en 2018 (*optimisation de la collecte, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchèterie, collecte des papiers assimilés...*) ont permis au Pôle Déchets de mieux maîtriser ses coûts et de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour les communes de moins de 2 000 habitants. C'est un souhait unanime des élus lors du vote en conseil communautaire du 22 mars 2017 (*délibération n°2017-3-40*).

Coût du service pour les différents flux

Le coût du service correspond au coût complet du flux, déduit des aides perçues et additionné des charges de TVA.

En € TTC par tonne	Ordures Ménagères Résiduelles	Déchets Ménagers Recyclables*	Gestion des déchèteries	Total
Coût du service	297,28 € TTC	6,23 € TTC	106,82 € TTC	410,33 € TTC

*Les Déchets Ménagers Recyclables correspondent à l'ensemble des emballages recyclables, du verre et des papiers.

Évolution des coûts pour les 7 dernières années

En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	2 716 782,99 €	2 724 618,23 €	2 707 685,58 €	2 864 693,49 €	3 091 324,00 €	3 399 875,00 €	3 622 232,00 €

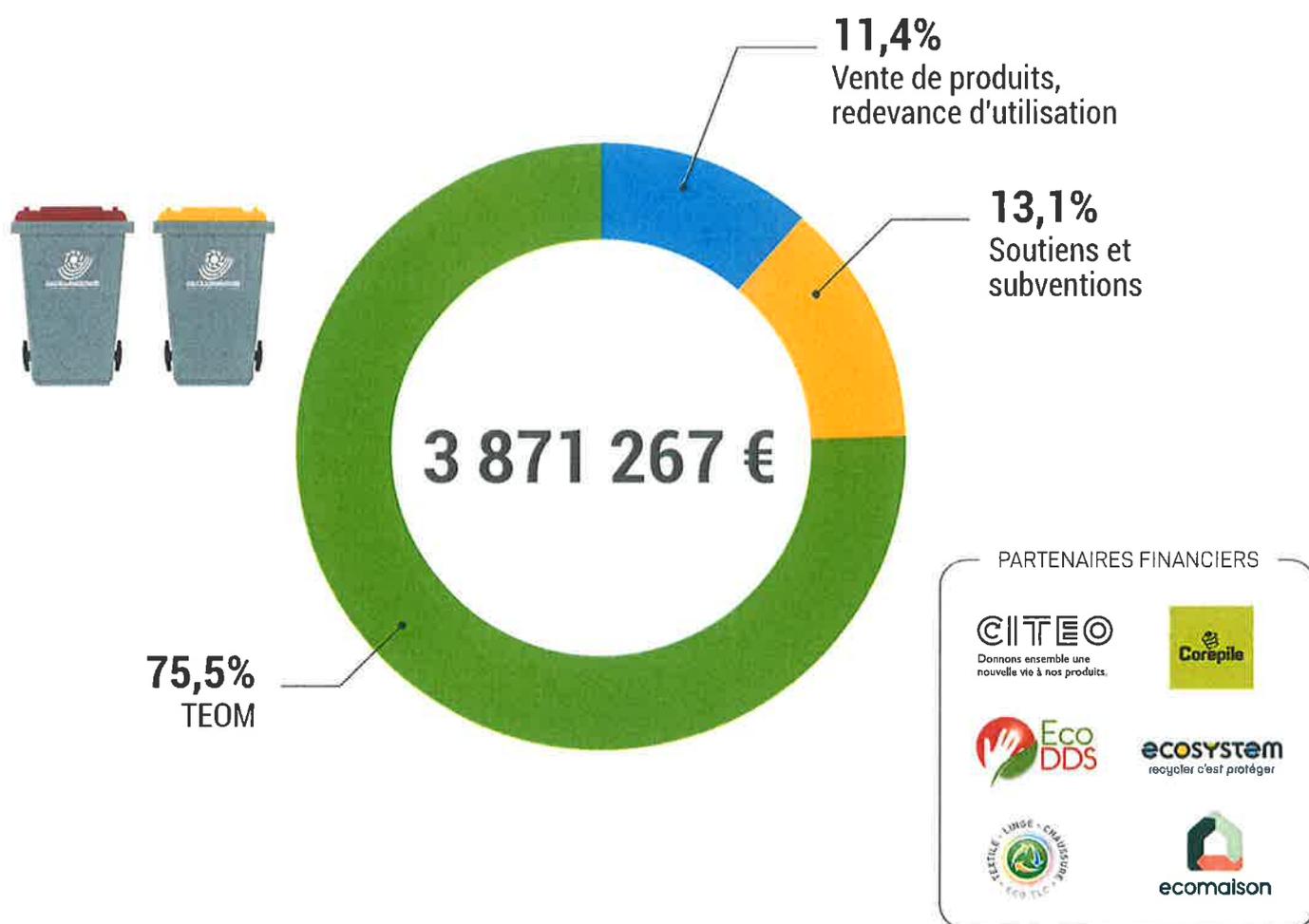
Les dépenses ont augmenté par rapport à 2021 suite à la hausse des coûts de collecte et de traitement ainsi que de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

L'objectif pour la CCPL est d'améliorer sa maîtrise des coûts en mettant en place des actions de prévention des déchets et d'optimisation du service (Tarification Incitative, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés...).

LES RECETTES

Elles sont de 3 871 267 € TTC, en légère hausse par rapport à 2021. Les recettes sont réparties comme suit :

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2022



Évolution des recettes depuis les 7 dernières années

En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes	3 253 536 €	3 346 204 €	3 083 585 €	3 326 387 €	3 280 412 €	3 704 406 €	3 871 267 €

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence GEMAPI est exercée par la Communauté de communes du Pays Loudunais depuis le 1er janvier 2018 selon les modalités suivantes :

- Compétence transférée pour une part à 3 syndicats :
 - Le syndicat intercommunal des bassins du Négron et du Saint-Mexme
 - Le syndicat mixte de la Manse étendu
 - Le SIVU de la Vallée de la Dive
- Compétence exercée par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents par le biais d'une convention (*bassin de l'Envigne, communes concernées : Saires et Verrue*).
- Compétence exercée en régie directe pour les communes de l'ancien SIVOM de la région des Trois-Moutiers en attendant la création du syndicat du bassin du Thouet dont le périmètre intégrera ces communes (*bassin de la Dive*).

Missions exercées en 2022

Suivi administratif de la compétence.

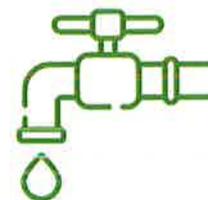
- **Bassin du Thouet :**
participation aux réunions comité de pilotage et groupe de travail pour l'élaboration du syndicat.
- **Bassin de la Vienne :**
participation aux comités de pilotage, préfiguration du SAGE.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (*Loi NOTRe*), la compétence Eau a été transférée à la Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) à compter du 1^{er} janvier 2018 et la compétence Assainissement a été transférée à la CCPL à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les élus communautaires ont décidé de déléguer l'exercice de ces compétences à deux syndicats :

Eaux de Vienne-Siveer pour l'ensemble des communes du territoire à l'exception d'une partie de la commune de Pouant, desservie par le syndicat d'assainissement S.I.A.E.P. du Richelais.



SERVICES TECHNIQUES INTERCOMMUNEAUX

> GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage est devenue une compétence communautaire obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (Loi NOTRe).

Le transfert de compétence a été opéré entre la commune de Loudun et la Communauté de communes. Cette dernière a donc repris la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage La Roche Plumeau située sur la commune de Loudun en régie directe au 1^{er} janvier 2018.

L'aire d'accueil est composée comme suit :

Nom et adresse de l'aire		Commodités	
Nom de l'aire :	Aire d'accueil La Roche Plumeau	Distance du bourg le plus proche :	1 500 m
Adresse :	La Roche Plumeau - RD 14 86200 LOUDUN	Écoles :	500 m
		Commerces :	1 000 m
		Hôpital :	800 m
Encadrement assuré par le gestionnaire avec passage tous les jours		Nombre de places de caravanes :	18
Accompagnement social : CCAS de Loudun		Nombre d'emplacements :	6
Règlement intérieur : oui			
Durée de séjour autorisé : 1 mois renouvelable 2 fois		Télégestion :	Oui

Équipements		Tarifs	
Espaces verts	Oui	Montant du droit de place	Gratuit
Nombre de WC	1 WC par emplacement	Montant de la caution	100 €
Nombre de douches	1 douche par emplacement et un équipement pour personnes à mobilité réduite	Avance sur consommation fluides	Oui : 5 €
Nombre de bornes à eau	2 bornes à eau par emplacement	Modalités facturation d'électricité	Selon la consommation : 0,25 €/Kwh
Nombre de bornes électriques	2 bornes électriques par emplacement	Modalités de facturation d'eau	Selon la consommation : 3,6 €/m ³
Service d'entretien	1 passage par semaine et un après chaque départ	Divers : (pénalités, infractions au règlement intérieur...)	100 €
Service de ramassage d'ordures ménagères	1 passage par semaine		
Type de revêtement	bitume		

Organisation du service

Plusieurs services interviennent dans la gestion de l'aire :

- **Service technique** : gestion quotidien, relations usagers, régie, entretien ;
- **Service espaces verts** : entretien ;
- **Service administratif** : régie, suivi administratif, relation avec les partenaires (Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocations Familiales).

En 2022, trois fermetures de l'aire d'accueil ont été organisées : du 22/04 au 02/05, du 1^{er} au 18/07 et du 28/10 au 07/11 afin de procéder à un nettoyage complet et aux réparations nécessaires.

Un travail est engagé en 2022 pour confier la gestion de l'aire d'accueil à un prestataire en 2023.

68% D'OCCUPATION
(Taux moyen annuel - 74 % en 2021).

Taux d'occupation de l'aire d'accueil

Mois	Taux d'occupation mensuel
Janvier	94%
Février	49%
Mars	28%
Avril	16% (fermeture 9 jours)
Mai	43%
Juin	64%
Juillet	63% (fermeture 16 jours)
Août	69%
Septembre	82%
Octobre	100% (fermeture 3 jours)
Novembre	73% (fermeture 6 jours)
Décembre	100%

> ENTRETIEN, OPTIMISATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI



Responsable des travaux en régies :

1 agent à temps complet (1 ETP)

Agents d'entretien :

3 agents à temps complet (3 ETP)

Les missions

- Maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti (*entretien et maintenance des bâtiments de la collectivité*).
- Maintien ou mises en conformité réglementaire des bâtiments (*sécurité incendie, sécurité des travailleurs, accessibilités des personnes à mobilité réduite...*).
- Améliorations constructives et fonctionnelles des bâtiments existants (*aménagement des locaux, amélioration thermique des bâtiments, renouvellement d'équipements techniques...*).
- Pilotage d'études et conduite d'opérations pour les projets neufs et structurants.

La gestion du patrimoine existant

Le patrimoine existant de la Communauté de communes du Pays Loudunais se compose de :

- 1 siège administratif ;
- 4 maisons de santé ;
- 5 déchèteries et 1 centre de transit de déchets ménagers ;
- 1 aire d'accueil des gens du voyage ;
- 3 bâtiments à vocation Economique (*ateliers relais, centre d'accueil pour entreprises, centre de formation*) ;
- 1 atelier technique Intercommunal
- 1 équipement sportif (*centre aquatique*)
- 2 bâtiments à vocation touristique (*Maison de Pays, Maison de l'Acadie*)
- 2 bâtiment à vocation culturel (*La Grange de Ranton*).

L'entretien préventif et curatif

Il s'agit de l'entretien général des bâtiments à savoir : la maintenance des équipements techniques, les réparations, les vérifications obligatoires et le gros entretien (*peinture, étanchéité*).

Les interventions sur les sites sont déléguées aux entreprises dans le cadre de contrats d'entretiens ou réalisées en interne par une équipe régie composée de 3 agents polyvalents qui répond aux demandes urgentes de premier niveau (*petits entretiens, plomberie, peinture...*).

Actions réalisées en 2022

- Accompagnement technique pour les travaux de rénovation du restaurant de la maison de pays et d'extension et de restructuration de la Maison de santé de Loudun.
- Réaménagement de bureaux au siège administratif avec renforcement de l'isolation acoustique et passage à l'éclairage LED
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action sobriété énergétique des bâtiments communautaires
- Accompagnement technique pour la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments

- Préparation technique et logistique pour les manifestations « Proxi'Loisirs », « Vigne Vin Rando », « L'invitation des Vignerons du Pays Loudunais ».

Projets 2021

Extension de la maison de santé de Loudun

- Livraison de la phase 2 et 3 « extension » avec déménagement des professionnels de santé de la Maison de Santé en juillet.

Travaux de réhabilitation du restaurant de la Maison de Pays

- Livraison des travaux de réhabilitation avec mise aux normes de la partie cuisine, aménagement de la partie salle et remplacement des installations de chauffage et ventilation.

> ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL (*gestion forestière, sentiers de randonnées...*)



Chef de service :

1 agent à temps complet

Agents des espaces verts :

4 agents et 1 apprenti à temps complet

Les missions

- Entretien des sentiers de randonnée pédestre, des sentiers d'interprétations (*aménagement, entretien, sécurité, signalétique et balisage*) ;
- Gestion des espaces naturels de la propriété de la Communauté de Communes ;
- Restauration et entretien des sources ;
- Travaux d'entretien des espaces communautaires ;
- Gestion forestière.
- Création et entretien de conservatoires de la biodiversité végétale (*amanderaie, vignes, arbres fruitiers*)

Actions réalisées en 2022

- Appui technique pour les manifestations, création et aménagement de décor végétal pour le service tourisme ;
- Entretien des sentiers d'interprétations (*Ligne verte, Pé de Jojo, sentes de Fondoire, sentes de la Dive*), des collections de vignes, d'amandiers et des sources ;
- Pose de mobilier et de signalétique pour la mise en valeur de sites touristiques ;
- Entretien des espaces verts des sites et bâtiments communautaires (*zones d'activités économiques, aire de repos de la Briande et Maison de Pays, aire d'accueil des gens du voyage, Maison de l'Acadie...*) ;
- Création de nouveaux sentiers sur les communes de La Chaussée et Saint Clair
- Gestion forestière avec vente de bois et entretien des chemins
- Accompagnement technique à la gestion d'un espace naturel sensible départemental dans la forêt de Beaumont (*Monts-sur-Guesnes*).

> VALORISATION DU PATRIMOINE DE PAYS



Chef de projet - Animateur :

1 agent à temps complet

5 agents techniques sous la houlette de Jacky OUVARD qui répartissent leur emploi du temps entre les missions et opérations précitées et la gestion des espaces verts liés à nos autres missions : zone industrielle / développement économique / gestion du patrimoine de la CCPL telles que la Maison de Pays, les zones artisanales...

Sauvegarder et valoriser le patrimoine de pays et le patrimoine naturel

Patrimoine néolithique - partenariat CCPL / Ville de Loudun

Accompagnement des projets scientifiques menés par les archéologues.

- Accueil des fouilles archéologiques d'août 2022 à Saint-Léger-de-Montbrillais – 1 visite de restitution élus et partenaires. 3 visites grand public. Au total, plus de 200 personnes accueillies pour cette session 2022.
- Accueil d'une session lithique de deux jours au musée de Loudun avec le spécialiste des haches polies, venu de l'Université de Rennes, Mickael Guiavar'ch – étude des haches loudunaises révélées par les inventaires de notre agent - mise à disposition d'une collection inédite de haches en roche verte de type alpin – étude dans le cadre du PCR.
- Entretien des 20 sites mégalithiques par les agents
- 6 nouvelles collections découvertes et inventoriés (85 collections au total depuis 2015)
- 5 nouveaux sites à silex découverts et inventoriés en 2022 suite aux prospections pédestres - remise des bilans à la DRAC
- Rédaction des bilans PCR 2022 - coordination de l'axe inventaire et mise en valeur des collections et des sites dans le cadre du PCR de Vincent ARD (CNRS Toulouse).

Médiation – mise en valeur

Valorisation du site mégalithique de Saint-Laon – la grande pierre levée : avancée du projet de restauration du dolmen de Chante-Braut IV, choix des artisans et du protocole d'intervention. Participation aux Fêtes néolithiques de Tusson (nord Charente) – stand important et présence des agents, y compris service tourisme ; plusieurs centaines de personnes contactées (public familial essentiellement).

Réception officielle, en mai 2022 (Fêtes néolithiques de Tusson) des maquettes pédagogiques : programme de médiation auprès des publics scolaires et familles, projet collectif porté par les territoires néolithiques partenaires.

Odyssée blanche – mise en valeur des sources

21 sites entretenus chaque année par les agents des services extérieurs

Programme Odyssée Blanche 2022 : quelques améliorations techniques sur les sites de Romard, La Ribardière et Ainson permettant d'anticiper les prochaines ouvertures des sites aux publics en 2024 – le coût excessif des panneaux routiers (grosse augmentation des matériaux de fabrication) incite à revoir le programme de signalisation routière, repoussé dès lors à 2023.

Diversifier l'offre touristique en créant un réseau de sentiers aménagés

Route touristique du vignoble

- Entretien du balisage par les agents : deux passages des

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20231115-2023-7-11-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

- En 2022, amélioration de l'aspect paysager avec la poursuite du programme de plantation d'amandiers en lien avec le syndicat viticole local (150 amandiers implantés sur diverses communes de l'appellation Saumur Vienne – complément à une première plantation en 2021 – programme 2022 dans le vignoble de Saix principalement)

Sentiers pédestres

- 20 sentiers pédestres créés depuis 2010 : 500 km environ de sentiers balisés traversant le territoire de 30 communes. Entretien des balises directionnelles par les agents (un passage annuel environ 20 jours agent). Partenariat avec les communes qui gèrent le broyage des chemins..
- 2022 : trois nouveaux circuits réalisés à Saint-Jean-de-Sauves et La Chaussée en lien avec les élus locaux (+ 40 km d'itinéraires). Le balisage réalisé par nos services. Textes valorisant les circuits et le patrimoine associé.
- Plan du tracé et quelques lignes générales accompagnant la promotion de ces circuits au travers d'une brochure gérée par le service Tourisme.
- Aucune nouvelle demande de circuit en 2022.

Sentiers de découverte et d'interprétation

- 72 km au total pour 4 sites :
 - Ligne verte : 14 km cyclo, équestre, pédestre
 - Pé de Jojo : 3 km – pédestre
 - Sentes de Fondoire : 5 km – pédestre
 - Sente Divine : 50 km – pédestre, équestre
- Implication forte du service extérieur : estimation de 145 à 160 jours agent pour le seul entretien annuel
- Création et entretien des mobiliers et du cheminement.
- Un audit a été lancé par le service tourisme – le site du Pé de Jojo a été visité par le comité de pilotage et a fait l'objet en 2022 d'un programme de rénovation (voir bilan tourisme). Tous les sentiers de découverte ont été visités par le comité de pilotage en 2022.

Améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité

Odyssée verte – plantation d'arbres et de haies

L'odyssée verte prend désormais pour cadre le Plan ARBRES du Département de la Vienne. La CCPL mettant son agent à disposition des communes qui souhaitent intégrer le dispositif. La conduite des opérations de plantation se poursuivent en 2022 - 8 500 nouveaux arbres implantés (haies, bois et vergers). L'agent coordonne et encadre les opérations, depuis la préparation des schémas techniques avec les élus jusqu'à l'encadrement des modes opératoires et le suivi et entretien des plantations.

5 communes concernées en 2022 plus trois particuliers : tous les schémas techniques ont été transmis aux services instructeurs (Benoît Mouroux et Vincent Blu).

Aucun impact sur les équipes techniques – les communes gèrent en direct les plantations.

Création et entretien de conservatoires fruitiers

- Les Treilles de la Reine Blanche - collection de vieux cépages traditionnels sur un terrain de 0,5 ha appartenant à la commune de Curçay-sur-Dive
 - ⇒ Aménagement et site très prisés par les touristes et habitants – investissement modeste
 - ⇒ Entretien régulier – pas d'aménagement spécifique en dehors de l'installation des mobiliers du point de vue
 - ⇒ Fête des vendanges – participation par le biais de visites commentées

- L'amanderie de Chalais - collection d'amandiers régionaux sur un terrain CCPL situé sur la commune de Chalais, environ 2 hectares au total. Près de 300 amandiers et 120 variétés installés. Projet encouragé par le Conservatoire d'Aquitaine (*Montesquieu - 47*) et l'INRA d'Avignon (*Henri Duval*). Accueil prévu sur site à l'horizon 2023 (*professionnels partenaires élus*) et 2024 (*grand public*)
 - ⇒ Continuité de l'installation de variétés régionales par le biais du greffage (*greffe d'été en écusson réalisée par le pépiniériste de Méron Charles Gaignard*) - une vingtaine de nouvelles variétés a été installée par nos équipes et intègre désormais la collection régionale.
 - ⇒ Réalisation du kiosque au cœur du verger : bois local, interne, sans traitement chimique - conception inédite. Il sera accompagné par une seconde cabane en 2023 ; ce qui permettra d'organiser les futures animations du site.
 - ⇒ Un amandier centenaire, donné par une habitante du Loudunais (*Pouançay*), a été transporté bénévolement puis installé sur site pour constituer le totem d'entrée. Il a ensuite été sculpté par l'artiste Jérémie Langer. L'œuvre trône désormais à l'entrée du verger.

Gestion forestière

- Missions : valorisation du capital forestier CCPL et maintien de la biodiversité sur le massif forestier de Scévollès ; accès du public au massif grâce aux sentes de Fondoire et à l'ENS de Beaumont (*ce dernier géré par le Département de la Vienne*).
- Volet économique : vente de bois (*chauffage et œuvre*) utilisation de la ressource locale pour aménagements internes CCPL.
- Travaux notoire en 2022 ; abattage et enstèremment par nos équipes espaces verts de plus de 100 mètres cubes de bois de chauffage (*pour les ventes bord de chemin*) - entretien du parcellaire par broyage mécanique - ouverture de cloisonnements et gestion en interne de travaux forestiers commandés par l'ONF qui réduisent le coût de la gestion forestière.

Editions et inventaires patrimoniaux

Edition

- Avril 2022 : sortie de la nouvelle édition des « Escapades du Goût » - 10 recettes inédites intégrées à la première édition. Large implication du service infographie (*SL*), qui a permis de « relouer » la première version. La sortie officielle de l'ouvrage (*tirage à 1000 exemplaires*) a eu lieu avec les élus et les cuisiniers à la maison de pays au printemps 2022. Les ventes ont débuté sous l'égide du service tourisme qui gère la régie (*environ 100 unités en 2022 sans compter la centaine vendue en direct par l'éditrice - dépôt dans des grandes surfaces*). D'autres ont été extraits de la vente pour servir de cadeau officiel lors de réceptions VIP.

Inventaires

- Poursuite du travail d'inventaire :
- Des arbres remarquables de la Vienne lancé par Vienne Nature en 2021 - largement renseigné en 2022 (*plus de 300 fiches remplies pour le pays loudunais*). Ce travail inédit permet de jeter les bases d'une mise en valeur à l'échelle du pays, projet qui sera mené en 2023.
- Des cloches en bronze du Loudunais - partenariat avec Th Allard, de la DRAC et service de l'inventaire de la Région ; travail inédit sur le patrimoine campanaire qui doit aboutir à la mise en place d'une exposition (*2025-26*). Plus de 150 fiches inventaires remplies pour la soixante d'édifices visités en 2022 et des comptes-rendus envoyés dans les communes.
- Des croix monolithiques en pierre du sud Loudunais - important patrimoine local - éditions envoyées dans les communes concernées. Exposition à proposer pour 2024-2025 ?
- Mais encore de la grosse poterie (*pônes et ponons - doc de 2005*), des sources, des mégalithes.

Projets 2023

Patrimoine néolithique

- Continuité et travail d'inventaire des collections et des sites - arriver si possible à la centaine en 2023
- Travaux de restauration du dolmen de Chante-Brault IV
- Organisation et animation des sondages archéologiques à Saint-Léger-de-Montbrillais
- Accueil de session de prospection géophysique autour des sites mégalithiques disparus - 10 sites en 2023

Odyssée blanche

- Mise en place de la signalisation routière pour 15 sources
- Aménagement parking avec communes concernées : préparation des projets
- Préparation des autres valorisations pour 2023 - textes et visuels panneaux, promotion touristique

Circuits touristiques / sentiers aménagés

- Route du vignoble : amélioration paysagère avec nouvelles implantations d'amandiers et autres fruitiers
- Sentiers pédestres : important travail de sciage pour préparer les stock « balisages »
- Sentiers de découverte : continuité de l'audit avec le service Tourisme sur l'état des visuels et des mobiliers en bois notamment sur la Sente Divine. Réflexion plus générale sur le devenir et la future mise en valeur des sentiers aménagés.

Améliorer le cadre de vie - renforcer la biodiversité

⇒ Odyssée Verte

- Création de nouveaux plants d'amandiers locaux (*environ 500*). 18 000 plants créés depuis 2005 (*dans de centaines d'amandiers aux partenaires associatifs dont l'association régionale Prom'Haies et au CPIE de La Flèche - 72 (échange de plants fruitiers)*).
- Préparation et encadrement des nouveaux projets du plan Arbres. Suivi des sites plantés en 2022 dans le cadre de ce programme (*en particulier les vergers de La Chaussée, Mouterre-Silly et Sammarçolles*).
- Programme Arbres remarquables : mise en place et coordination d'un groupe de travail avec divers partenaires engagés sur ce patrimoine spécifique. L'objectif est de valoriser quelques dizaines de sujets locaux d'ici à 2025-26 (*nouvelle offre touristique*)

⇒ Conservatoires fruitiers

- VIGNES : maintien de l'entretien de la vigne des Treilles de la Reine Blanche en biodynamie - technique qui donne toute satisfaction. Participation à la fête des vendanges.
- AMANDIERS de Chalais : organiser l'ouverture professionnelle du site (*sept. 2023*), installer les 10 dernières variétés d'amandiers régionaux dans la collection, débiter la caractérisation des variétés - long travail d'étude sur trois années, réaliser les derniers aménagements en vue d'une ouverture grand public à l'horizon 2024
- POIRIERS : à la demande des élus, la CCPL poursuit la mise en place de banques fruitières avec le sauvetage des vieilles variétés locales de poiriers (*recensement initié en 2014*). Un terrain CCPL situé à Moncontour devrait accueillir ce nouveau verger.
- La sélection des arbres et la préparation du terrain seront les principaux objectifs du projet validé par les élus fin 2022.

Gestion forestière

- Nouvelles coupes forestières orientées vers les professionnels. Suivi scrupuleux du plan de gestion ONF. Formation des agents au perfectionnement tronçonnage.
- Achat d'un tire-fort pour extraction des grumes destinées au bois d'œuvre et d'un nouveau tracteur.

Edition et inventaires patrimoniaux

- Amélioration d'une brochure interne visant à promouvoir le patrimoine poterie (*en lien avec le céramiste François Peyrat*).
- Poursuite des inventaires des patrimoines de pays engagés. Compilation des données et distribution dans les communes du territoire : cloches et mobiliers, sarcophages antiques religieux, poteries vernissées (*croix monolithiques et arbres remarquables dans une moindre mesure - inventaires pratiquement finalisés*).
- Travail qui doit servir la mission de transmission du patrimoine à l'attention des élus des communes - travail engagé dans le service et non finalisé (*archivage professionnel, numérisation et compilation des données, mise à disposition des communes*).

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Responsable aménagement et urbanisme :

1 agent à temps complet (1 ETP)

Chef de projet « revitalisation » :

1 agent à temps complet (1 ETP)

Service de la rénovation de l'habitat :

3 agent à temps complet, en mutualisation avec les EPCI Thouarsais et Airvaudais (3 ETP)

Mission du service

La mission porte sur les 3 domaines concourant à l'aménagement durable du territoire communautaire :

- **Actions de revitalisation des centres et de l'habitat**
(compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire »)
- **Actions en faveur des transitions climat-énergies**
(compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement »)
- **Politique d'aménagement de l'espace et de l'urbanisme**
(compétence obligatoire : aménagement de l'espace communautaire)

Les trois thèmes menés relèvent du budget de l'administration générale. Les actions ont mobilisé les aides financières de l'État, de l'ADEME, de la Région Nouvelle-Aquitaine, et de la Banque des Territoires. Le solde à charge réalisé est de 41 360 € pour l'exercice 2022.

Les lotissements communautaires font l'objet d'un budget annexe.

Actions 2022

• Aménagement de l'espace Urbanisme

La Communauté de communes est une personne publique à associer aux documents d'urbanisme communaux (*carte communale, SPR, PLU*). A ce titre, elle a été présente en 2022 auprès des communes de Mouterre-Silly et de Messemé.



1 atelier sur plan

1 territoire SCOT rencontré

Approche des bassins de vie locaux

3 réunions en commune pour leur document d'urbanisme

Engagement de la réflexion sur le schéma de cohérence territoriale

C'est une action du projet politique de territoire adopté en juillet 2022. Aussi, la commission « Aménagement de territoire » a mené une 1^{ère} réflexion sur l'engagement d'un schéma de cohérence territoriale en 3 sessions : compréhension du sujet, mise en situation sous forme d'un atelier, rencontre d'un territoire ayant

mené la démarche. Au terme de ces trois sessions, la commission a préconisé la mise en place d'un groupe de travail préparatoire compte tenu de la quantité des items à intégrer et a souligné l'importance de l'adhésion et l'association des élus de tout le territoire.

• Revitalisation - habitat

Lotissements communautaires pour l'habitat

La Communauté de communes gère 6 lotissements en début d'année 2022 réalisés à son compte au bénéfice des communes.

En 2022, 4 ventes ont eu lieu et le lotissement situé à Prinçay est en clôture. Au terme de l'année 2022, la communauté a 3 lotissements avec 18 parcelles à vendre à destination d'habitation, situés à Ceaux-en-Loudun, La-Roche-Rigault et Pouant.

Opération de revitalisation du centre de Loudun

La Communauté de communes anime et suit l'opération de revitalisation du territoire de Loudun.

Elle a travaillé au côté de la commune de Loudun pour mener l'étude de définition de l'opération de revitalisation du territoire de Loudun.



6 réunions de travail

1 balade urbaine

5 financeurs mobilisés

2 dispositifs dédiés

Cette étude, bénéficiant de co-financements croisés de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, a permis de travailler les actions à mener pour la revitalisation du centre-ville pour l'habitat, la végétalisation et la réappropriation des espaces publics, la dynamique commerciale. Ce sont 14 actions travaillées en 2022, qui seront formalisées dans une convention d'ORT (*Opération de Revitalisation du Territoire*) impliquant les partenaires financiers. Également, au cours de l'année, la communauté a pu orienter la commune pour bénéficier des dispositifs de la Banque des Territoires avec notamment :

- ↳ L'opération « *mon incroyable commerce* » en septembre,
- ↳ L'étude de faisabilité pour la reprise du bâtiment Chauveau.

• Transitions énergie climat

Étude du Plan climat air énergie territorial

Le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Loudunais a été validé par le conseil communautaire du septembre 2022 et transmis à l'avis de l'Autorité environnementale, de l'Etat et de la Région.



Ce plan traduit deux volontés complémentaires :

- **SOBRIETE** – rénovation du bâti, mobilités décarbonées, valorisation des ressources
- **DÉVELOPPEMENT** – mix d'énergies renouvelables

Toutes les communes mobilisées
Une vingtaine de structures et acteurs participants
Plus de 60 participants par soirée
Plus de 900 réponses à l'enquête habitants
1 information spécifique dédiée sur le solaire photovoltaïque avec le CRER

Cette volonté est déclinée en 4 axes pour engager la transition climat-air-énergie sur le territoire, en s'appuyant sur les actions des communes et des partenaires, vers la rénovation du bâti, le développement des énergies renouvelables, des mobilités alternatives et décarbonées, les ressources du sol et du vivant, et la maîtrise et valorisation des déchets.

La communauté et ses communes ont pu bénéficier du partenariat des « Générateurs », avec la présence du CRER – conseil régional en énergie renouvelable » pour les conseiller dans leur projet d'énergie renouvelable.

Conseil pour la rénovation des logements

La communauté finance un service labellisé « France Rénov' » mutualisé avec les EPCI Thouarsais et Airvaudais. Ce service conseille les habitants sur leur projet de logement, les oriente vers les interlocuteurs et financeurs, et peut les accompagner sur les économies d'énergie.

500 ménages conseillés (double de 2021)
10 évènements répartis sur 6 communes

Fin 2022, le service a doublé ses résultats vis-à-vis de 2021 avec près de 500 ménages renseignés. Pour se faire connaître, le service a réalisé plusieurs animations sur le territoire (*rénov'tour, balades thermographiques, animation lors de forum et foire*) à Loudun, Moncontour, Saint-Jean-de-Sauves, Monts-sur-Guesnes, Bournand, Saint-Léger-de-Montbrillais, Angliers.



Les habitants, occupants ou bailleurs, ont pu obtenir un conseil neutre, objectif et éclairé sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, jusqu'à un accompagnement du dossier, voire davantage si besoin. Le 1^{er} contact passe par un appel téléphonique auprès de l'accueil de la Communauté de communes.

Perspectives 2023

Transition énergie-Climat

- Consultation publique et approbation du PCAET, puis mise en œuvre.
- Mise en œuvre du PCAET – structuration des compétences internes et des partenariats pour réaliser les actions, et notamment :
 - Engagement du développement des énergies renouvelables ;
 - Engagement de la rénovation des bâtiments publics ;
 - Continuité du service rénovation pour l'habitat.

Aménagement de l'espace - urbanisme

- Poursuite de la réflexion sur l'engagement d'un Schéma de Cohérence Territoriale et présence auprès des communes dans le cadre de leur document d'urbanisme.
- Réflexion sur l'accompagnement des mobilités – avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les partenaires.

Revitalisation – Habitat

- Signature d'une convention d'ORT et engagement des premières actions sur les espaces publics.
- Lancement de l'OPAH-RU (*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain*) de Loudun pour 5 ans.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'est engagée en mars 2016 avec le Conseil Départemental de la Vienne, puis en mars 2018 avec Vienne Numérique dans la démarche du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Elle contribue à hauteur de 1,1 million d'euros pour le financement de 19 opérations de Montée en Débit (MED) sur le territoire et le déploiement de la fibre optique (FTTH/FTTE¹) pour les communes de **Loudun** et **Chalais** et des sites dits prioritaires dans les domaines de la santé, l'éducation et l'activité économique.

2 opérations de MED supplémentaires hors SDTAN sont financées par la Communauté de communes et les communes de **La Chaussée**, **Saint-Jean-de-Sauves** et **La Roche-Rigault** dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil départemental de la Vienne.

• Montées en débit

En 2022, les 21 opérations de montée en débit prévues² sur le territoire sont finalisées ; 133 500€ ont été versés pour le solde des opérations de La Chaussée et La Roche-Rigault.

Par convention avec le Conseil départemental de la Vienne, la Communauté de communes participe au financement des consommations électriques des armoires de montée en débit réparties sur le territoire à hauteur de 300€ par armoire, soit un financement de 6 300€ en 2022.

Dans la mesure où les armoires de montée en débit continueront à fonctionner au-delà du terme de la convention de financement prévue le 31 décembre 2023, le Conseil départemental de la Vienne propose de maintenir une participation de l'intercommunalité au financement des consommations électriques ; et ce en attendant une généralisation de la fibre optique sur le territoire et un arrêt définitif des raccordements au réseau téléphonique en cuivre.

• Déploiement de la fibre optique

Fin décembre 2022, 4169 locaux sont fibrés et raccordables pour la commune de Loudun sur le réseau d'initiative publique de l'opérateur d'infrastructure Vienne Numérique (soit un taux d'éligibilité de 83,9%, en progression par rapport au 4^e trimestre 2021 où il était de 69,2%).

• Raccordement à la fibre optique de bâtiments communautaires

À la suite de la signature avec Vienne Numérique en février 2022 d'une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, l'étude pour le raccordement en fibre optique et la pose d'un point de branchement optique intérieur pour la Maison de Santé de Loudun a été lancée en mars 2022 et l'installation réalisée en novembre 2022.



Point de branchement optique interne de la Maison de Santé de Loudun mis en service en novembre 2022

Perspectives 2023

- Finalisation du déploiement du Réseau d'Initiative Publique en fibre optique de Loudun-Chalais au 31 décembre 2023
- Prorogation de la convention de financement du SDTAN de mars 2018 pour la participation au fonctionnement des consommations électriques des 21 armoires de montée en débit.

¹ FTTH - Fiber To The Home - Fibre jusqu'au domicile - Offre de service à destination des particuliers

FTTE - Fiber To The Enterprise - Fibre jusqu'à l'entreprise - Offre de service à destination des professionnels (entreprises, administrations, etc.)

² Arcay, Basses-Breuges, Brèves, Ceaux-en-Loudun, Craon, Curçay-sur-Dive, La Chaussée, La Grimaudière, La Roche-Rigault, Messémé, Montfaucon, Noyers, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Jean-de-Sauves, Saint-Martin, Saint-Pierre, Ranton, Roiffé (Boulogne), Roiffé (Jaumain), Saint-Clair, Sammarçolles, Ternay, Verruc

Montfaucon, Noyers, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Jean-de-Sauves, Saint-Martin, Saint-Pierre, Ranton, Roiffé (Boulogne), Roiffé (Jaumain), Saint-Clair, Sammarçolles, Ternay, Verruc

Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023



Communauté de communes du Pays Loudunais

2 Rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004
86201 LOUDUN Cedex

Tél: 05 49 22 54 02 - Fax: 05 49 22 99 77
contact@pays-loudunais.fr

www.pays-loudunais.fr